L'égalité d'accès à l'éducation

- Un impératif pour la paix au Burundi

Tony Jackson

INTERNATIONAL ALERT

Commandé par le **Nordic Africa Institute**, Suède, grâce au financement de l'**Agence Suédoise de Développement International**, ASDI.

International Alert est un organisme non-gouvernemental basé au Royaume-Uni. International Alert a pour objectif de contribuer à la prévention et à la résolution des conflits internes violents; et reconnaît qu'une paix durable ne peut se construire que sur la base de la justice et du respect des droits de la personne.

International Alert travaille actuellement dans la région des Grands Lacs d'Afrique, dans le Caucase, en Afrique de l'Ouest et au Sri Lanka, et accomplit également des travaux d'orientation et de promotion sur des questions particulières aux conflits.

Tony Jackson est Conseiller dans le Programme des Grands Lacs, International Alert.

International Alert
1 Glyn St
London SE11 5HT
UK
Tél. : +44 (020) 7793 8383
Fax : +44 (020) 7793 7975
Email : general@international-alert.org
www.international-alert.org

© International Alert, Juin 2000
ISBN 1-898702-06-4

Table des matières

PRÉFACE **2**

INTRODUCTION **6**

LE BURUNDI **8**

LES EFFETS DU CONFLIT **9**

L'ÉDUCATION PRIMAIRE **13**

ACCÈS À L'ÉDUCATION PRIMAIRE 13
TAUX D'ABANDON ET DE REDOUBLEMENT 13
LA LANGUE DE L'ÉDUCATION 14
LES OBJECTIFS CHANGEANTS DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE 18
LE PROGRAMME ET LA GESTION DES ÉCOLES 20
EDUCATION NON-FORMELLE 21

L'ÉDUCATION SECONDAIRE **22**

ACCÈS À L'ÉDUCATION SECONDAIRE 22
COLLÈGES COMMUNAUX 23
LYCÉES ET ÉCOLES TECHNIQUES 24

L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE **26**

LES ENSEIGNANTS **28**

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION **31**

ACCÈS INÉGAL 31
DISTINCTION ENTRE GARÇONS ET FILLES DANS L'ÉDUCATION 35
L'ÉDUCATION DES TWA 37
L'ÉDUCATION DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS 37

LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION **40**

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT 40
CONTRIBUTION PARENTALE 41
RENTABILITÉ 42
LES BAILLEURS DE FONDS 43

INFRASTRUCTURE **45**

POLITIQUES MINISTÉRIELLES ET EFFORTS D'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION **46**

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS **48**

REMERCIEMENTS **51**

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIONNÉE **52**

Préface

Ce rapport décrit la situation désespérée du système éducatif au Burundi. Il vise principalement à alerter la communauté internationale des bailleurs de fonds. Cette brève préface ne prétend pas résumer le rapport mais analyser le lien historique entre l'éducation et les conflits au Burundi et justifier l'importance de l'éducation dans l'équation de paix de demain.

Depuis l'indépendance du Burundi au début des années 60, l'exclusion a toujours été à la base des conflits cycliques. Elle commence par des différences d'accès à l'éducation. C'est tout particulièrement le cas dans une société et un contexte économique où la fonction publique a pratiquement été la seule alternative au travail agricole paysan et où l'éducation est le seul moyen d'atteindre ce niveau. Les distorsions chroniques en matière d'accès à l'éducation ont fortement contribué à ce que la minorité des Tutsi obtienne une présence prédominante au sein des institutions gouvernementales. Ceci s'est avéré particulièrement apparent dans l'armée et la profession juridique, mais aussi sur toute la gamme des emplois gouvernementaux, surtout aux échelons supérieurs.

Les origines de l'exclusion remontent à l'époque coloniale lorsque, plus de 50 ans durant, le pouvoir colonial décida d'instruire les Tutsi afin de former une caste administrative locale. Ce n'est que sur le tard, pendant les dernières années qui précédèrent l'indépendance, que des efforts furent réalisés pour rectifier le déséquilibre de la prestation pédagogique. Cependant, comme ils avaient été exclus pendant si longtemps, certains Hutu en vinrent à croire que la seule façon pour eux de changer la situation était de recourir à la violence et au massacre des Tutsi. Cette croyance, sous sa forme la plus extrême, constitue une menace de génocide. Par crainte qu'un tel extrémisme ne se généralise, certains Tutsi continuent de nos jours de résister au changement. En 1972, une insurrection Hutu fut contrée par le massacre généralisé de Hutu instruits et les Tutsi continuèrent de dominer les principales institutions gouvernementales, pendant les 20 années qui suivirent.

Les élections démocratiques de 1993 donnèrent lieu à des attentes de placements et d'emplois chez les supporters du FRODEBU, le parti

vainqueur. Le nouveau Président de la République devait répondre à ces attentes, mais nombre de Hutu nommés à des postes gouvernementaux dans la capitale et dans les provinces étaient mal équipés sur le plan éducatif pour faire face à leurs responsabilités, et le ressentiment des Tutsi qui avaient perdu ces mêmes emplois s'exacerba. Ce fut l'assassinat, quelques mois plus tard, du Président par des éléments de l'armée qui créa la dernière phase du conflit burundais.

A des fins de brièveté, cet état simplifié des choses se concentre sur les divisions ethniques. Mais les origines ethniques elles-mêmes ne sont pas à l'origine du conflit au Burundi. La prise de conscience de la multiplicité ethnique date de l'époque coloniale et depuis, la multiplicité ethnique a été manipulée par l'élite, pour des raisons politiques et à des fins personnelles. Le point de l'analyse n'est pas de s'appesantir sur la question ethnique mais plutôt de réaliser que les différences d'accès à l'éducation à tous les niveaux ont été un facteur important qui a mené à l'exclusion, et que l'exclusion elle-même a poussé les exclus à recourir à la violence. Un rapport de 1999 sur la pauvreté au Burundi, rédigé par le PNUD en collaboration avec le ministère de la Planification, affirme : "le non-accès à l'éducation et à la formation constitue un facteur d'exclusion de l'information et pourrait bien être la principale cause des autres formes d'exclusion".

Si le Burundi n'était pas parti en guerre pour des raisons ethniques, il aurait pu le faire pour des raisons régionales. Il existe d'énormes différences sur le plan de la répartition des ressources pédagogiques entre les différentes provinces du pays. Outre la capitale, les provinces de Bururi et Makamba, au sud, et de Gitega et Muramvya, au centre, sont favorisées. Bubanza, au nord-ouest, est la région la plus défavorisée sur le plan pédagogique. Historiquement, il n'est pas faux d'affirmer que Bururi est une région pauvre en ressources agricoles, par rapport à d'autres provinces, et que sa population est en conséquence devenue plus sensible à la nécessité d'une éducation pour trouver un emploi. Ce même argument explique pourquoi Bururi a toujours fourni la majorité des recrues militaires. Cependant, la plus grande partie des installations éducatives que détient Bururi depuis longtemps, tout comme ses liens privilégiés avec l'université de Bujumbura, lui ont conféré une prédominance jalousée dans le milieu politique, militaire et commercial.

Les dispositions politiques de l'accord de paix du Burundi et le partage du pouvoir dans le gouvernement de transition doivent équilibrer les intérêts régionaux et les intérêts ethniques. Mais c'est une corde raide temporaire : l'accord de paix ne peut pas du jour au lendemain rectifier le déséquilibre sous-jacent. Pour que la composition de l'armée (et surtout du corps des officiers) change et que la prédominance Tutsi soit amoindrie dans le système juridique, il faut que davantage de Hutu bénéficient de la meilleure éducation du pays. Pour que la paix persiste, il doit y avoir un nivellement progressif de l'accès à l'éducation à tous les niveaux, pour tous les groupes ethniques et dans toutes les régions du pays.

La méthode employée pour y parvenir est d'importance critique. En premier lieu, le processus doit être mis en place rapidement. La transition sera une période extrêmement difficile et il est fort possible que l'accord de paix se désintègre en partie ou en totalité. Il est indispensable qu'il y ait très tôt une preuve visible de l'attention portée aux reproches fondamentaux, de manière à ce que les gens soient assurés du commencement d'un changement à long terme. Une plus grande égalité d'accès à l'éducation représentera une borne importante dans la période qui suivra l'accord de paix.

Mais il est également essentiel que le changement à long terme qui bénéficie aux intérêts d'un groupe particulier ne menace pas visiblement les intérêts d'un autre groupe. Il doit être clair qu'on ne peut faire un trou pour en boucher un autre. En d'autres termes, il ne doit y avoir aucune réduction quantitative ou qualitative de la prestation pédagogique destinée aux provinces qui sont actuellement favorisées. Ceci provoquerait un contrecoup qui pourrait facilement ranimer le conflit. Au Burundi, le "gâteau" de l'éducation ne peut pas rester de la même taille et être simplement coupé en davantage de parts égales. Il faut un plus gros gâteau et des nouvelles ressources considérables devront être attribuées pour égaliser les portions. Ces nouvelles ressources ne peuvent provenir que de la communauté internationale des bailleurs de fonds.

Troisièmement, il y a une question de priorités. Ce rapport confirme que chaque aspect de l'éducation au Burundi est hérissé de faiblesses et de défaillances. L'éternelle dichotomie "quantité contre qualité" n'a pas de place ici. L'impératif de paix exige que les deux soient abordées simultanément et complètement. L'infrastructure de l'éducation - les bâtiments, les livres et

l'équipement - doit être consolidée rapidement. En même temps, la formation des professeurs doit être améliorée et accrue.

Le récent sommet global sur l'éducation (Dakar, avril 2000) a confirmé les besoins désespérés de la moitié des pays et de la population du globe en matière d'éducation. C'est peut-être le plus important défi que doit relever le monde à l'aube du 21ème siècle. L'éducation au Burundi n'est pas qu'un minuscule microcosme de ce besoin global, c'est bien plus encore : c'est un cas spécial unique parce que c'est le moyen de faire perdurer la paix au Burundi ; les autres changements pertinents à la paix en dépendent. C'est la principale mesure de prévention de conflit pour l'avenir.

C'est à la communauté internationale des bailleurs de fonds, qui a déjà contribué des dizaines de millions de dollars au secours humanitaire et aux efforts pour mettre fin à la dernière vague de confrontation violente au Burundi, qu'incombe cette responsabilité. Un accès équitable à l'éducation ne peut être assuré que par un partenariat géré par le ministère de l'Education du gouvernement de transition. Ce partenariat doit réunir les communautés locales, les églises, les agences des Nations Unies et les bailleurs de fonds internationaux. Mais ce sont uniquement les bailleurs de fonds qui peuvent fournir le financement nécessaire au succès de ce partenariat. Leur soutien est indispensable pour que l'éducation soit non seulement le dividende de paix que pourront se partager tous les Burundais, mais également le moyen pratique de faire durer la paix.

Bill Yates, International Alert,
Secrétaire Exécutif, Programme des Grands Lacs

Introduction

Ce rapport trace les grandes lignes de l'état actuel du système éducatif formel au Burundi, particulièrement au niveau des écoles primaires et secondaires. Il soulève les questions d'accès à l'éducation et la qualité de cette éducation, ainsi que la contribution du gouvernement et des bailleurs de fonds au financement du système. Ce rapport ne prétend pas offrir de réponse à ce qui constitue un lourd défi pour l'avenir du Burundi, mais il soulève certaines des principales questions que doit surmonter le pays dans ce secteur d'importance fondamentale. Il faut avouer d'emblée que le système éducatif au Burundi est en proie à une véritable crise. Ce point de vue est partagé par les analystes du Burundi, dont l'un d'entre eux parle d'un système éducatif confronté à "une crise généralisée"[1]. Le ministre de l'Education lui-même l'a admis, affirmant en 1997 que l'état du système d'éducation était "catastrophique"[2].

La guerre civile prolongée qui ravage le Burundi depuis sept ans a pratiquement paralysé le système éducatif qui était déjà vulnérable avant le début du conflit. La quantité et la qualité des enseignants ont beaucoup souffert ; des milliers d'élèves ont été déplacés (sans parler des effets psychologiques qu'ils ont soufferts) et des établissements scolaires ont été détruits. Pour que le Burundi retrouve une paix permanente, le système éducatif doit non seulement être réparé et réformé, mais sa capacité doit également être considérablement accrue. Les besoins en ressources sont indispensables, mais outre la formation, les locaux, l'équipement et les livres, il devra y avoir une définition plus nette des objectifs et des priorités pédagogiques.

Pour assurer un avenir pacifique à l'échelle nationale, il faut absolument que le système d'éducation soit accessible à tous les groupes ethniques, quelle que soit leur province d'origine. Les groupes rebelles exigent par exemple en priorité de rééquilibrer la composition régionale et ethnique de l'armée. Pour entrer dans l'armée, une recrue ordinaire doit avoir reçu une éducation primaire, et ceux qui souhaitent devenir officiers doivent avoir au minimum

[1] Adrien Ntabona , Editorial: "Eduquer autrement aujourd'hui au Burundi", *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, pp197 et 199. L'abbé Ntabona est professeur à l'Université du Burundi et directeur du magazine.
[2] Cité dans "Conflict in the Great Lakes: towards peace through education", Christian Aid, 1999, p8.

une éducation secondaire. Il est également nécessaire d'avoir reçu une éducation formelle pour entrer dans la fonction publique. Tant que les Hutu, les Tutsi et les Twa ne bénéficieront pas d'un accès égal à l'éducation et qu'il restera des inégalités flagrantes en matière de prestations pédagogiques entre les différentes provinces, l'exclusion qui est à la base du conflit au Burundi persistera et tout accord de paix éventuel ne sera que de courte durée.

Ce rapport repose sur cinq années de recherche et de promotion de la région des Grands Lacs et il s'inspire tout particulièrement de sept semaines de recherches menées au Burundi à la fin de 1999 et au début de l'an 2000. J'ai interrogé certains hauts fonctionnaires du ministère de l'Education et j'ai traversé les provinces de Ngozi, Cibitoke et Bujumbura Rurale dans le but de visiter des écoles et de parler aux enseignants. J'ai également visité des écoles à Bujumbura et j'ai discuté avec les étudiants et les professeurs de l'université nationale et de l'université de Ngozi, qui vient d'ouvrir ses portes. Lors de ces visites, j'étais accompagné par le président du Comité parlementaire sur l'éducation. J'ai beaucoup discuté avec les responsables d'agences internationales qui travaillent dans le secteur de l'éducation et avec une diversité de spécialistes sur l'éducation. J'ai recueilli un nombre important de rapports et d'articles sur l'éducation au Burundi, dont la plupart sont répertoriés dans la bibliographie. J'ai essayé d'incorporer les principales conclusions de ces documents dans le rapport. Ce qui suit n'est donc pas le simple résultat d'une recherche limitée mais reflète également ce que nombre de documents officiels et spécialistes de l'éducation burundais affirment depuis plusieurs années.

Le Burundi

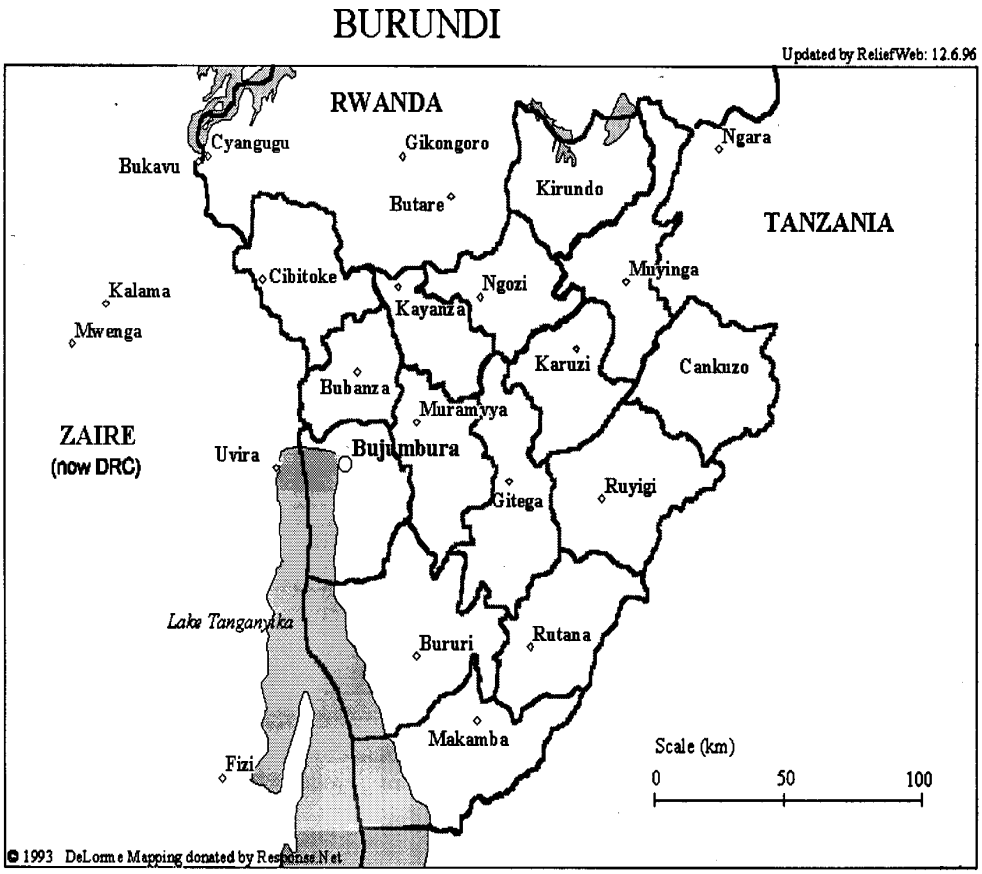

Le Burundi est l'un des pays les plus pauvres et les plus peuplés du monde. En 1992, un document de l'UNICEF a noté que près de la moitié de ses 6 millions d'habitants avaient moins de 15 ans et que 80 % de la population vivait en dessous des niveaux de pauvreté définis par les Nations Unies[3]. Le taux d'alphabétisation chez les adultes est estimé à 36 %[4]. La crise pédagogique se joue donc dans l'ensemble sur un fond de pauvreté constante et de faible niveau d'éducation formelle, exacerbés par sept années de violence et de guerre. En raison de la pauvreté de sa population, le gouvernement dispose d'une base fiscale très basse avec laquelle financer ses programmes, dont l'éducation. Par ailleurs, compte tenu du taux de natalité extrêmement élevé, le nombre de jeunes à éduquer ne cesse d'augmenter.

[3] Femmes et enfants du Burundi, UNICEF, Burundi 1992, cité par Adrien Ntabona dans "Une étude interpellante à garder à l'esprit", *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, pp437-8.
[4] "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", rapport préliminaire, ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p59.

Les effets du conflit

La crise de 1993 et le conflit qui a suivi ont eu un effet accablant sur l'éducation au Burundi et ont considérablement exacerbé les problèmes sous-jacents qui existaient déjà auparavant. Le conflit est à l'origine d'au moins six problèmes de taille :

1. Les mouvements démographiques importants qui se poursuivent depuis 1993 ont eu un impact négatif sur la présence scolaire et sur les conditions d'étude. Entre 1994 et 1997, selon l'année, il y a eu entre 100 000 et 200 000 élèves de moins dans les écoles primaires qu'en 1993[5]. Les enfants étaient obligés d'abandonner leurs études ou n'étaient pas en mesure de les commencer. Beaucoup d'autres se sont réfugiés à l'étranger avec leurs familles. De nos jours, on évalue à 800 000 le nombre de Burundais qui sont toujours déplacés au sein du pays, soit environ 12 % de la population[6]. Parmi les personnes déplacées à l'intérieur du pays, 77 000 sont des enfants en âge scolaire, ce qui représente environ un huitième de la population scolaire[7]. Dans une école de Bujumbura, le directeur m'a expliqué que ses élèves proviennent des "quatre coins du Burundi". Les enfants habitent dans des maisons temporaires, dans des conditions difficiles qui ne sont pas propices à la concentration sur le travail scolaire. L'éducation de ces enfants a été fortement interrompue en raison des mouvements et des déplacements démographiques.

2. Le conflit a également eu des effets ravageurs sur les enseignants. Beaucoup d'entre eux ont été tués (un rapport évalue leur total à 500[8]) alors que des milliers d'autres sont devenus des réfugiés. Une grande partie des enseignants qualifiés du Burundi provenaient de pays avoisinants, particulièrement le Zaïre et le Rwanda : en 1992, 22 % de tous les instituteurs du primaire étaient des étrangers. Après 1993, un grand nombre de ces

[5] "Etude prospective: Bilan de l'éducation en Afrique; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p5.
[6] IRIN-CEA Mise à jour 856, 9/2/00.
[7] Pierre Claver Sinzinkayo : "Principaux résultats de l'inventaire des infrastructures physiques, hydrauliques et sanitaires des écoles publiques du Burundi", ministère de l'Education, juillet 1998, p22. Il se peut que ces chiffres soient trop bas : un autre rapport indique que le nombre d'enfants déplacés s'élève à 125 000 pour la même année, soit un cinquième des enfants scolarisés ("Analyse critique du système éducatif burundais", p82).
[8] Oscar Bazikamwe: "La planification de l'éducation", Table ronde sur le système éducatif burundais, Déc. 98, p5.

enseignants sont retournés dans leur pays d'origine, certains pour des raisons d'insécurité, d'autres suite à la victoire du RPF au Rwanda. Il en a résulté une perte catastrophique d'enseignants qualifiés : en 1997, le nombre d'enseignants étrangers des écoles primaires était passé à juste 4 %, soit une perte de 1800 enseignants[9]. Le ministère de l'Education a été forcé de les remplacer, généralement par des enseignants locaux sans qualification.

Le conflit a également éloigné les enseignants des zones rurales, qui étaient considérées comme dangereuses, pour les rapprocher des capitales régionales et de Bujumbura. Rien qu'au début de 1994, près de 500 enseignants avaient demandé leur transfert[10]. Ainsi, même si en théorie il y a suffisamment d'enseignants du primaire pour répondre à l'ensemble des besoins (bien que nombre d'entre eux ne soient pas qualifiés), ces enseignants ne sont pas là où on a besoin d'eux. Bujumbura compte près de trois enseignants du primaire par classe[11], alors que dans de nombreuses régions rurales, il y a un grand manque d'enseignants. Dans l'école primaire de Bujumbura mentionnée ci-dessus, 16 des 35 enseignants proviennent d'autres régions.

3. Au moins 391 écoles primaires ont été détruites à cause du conflit, soit plus de 25 % du nombre total[12]. D'autres écoles ont été endommagées alors qu'elles étaient utilisées comme abris temporaires pour les personnes déplacées. Beaucoup d'entre elles sont encore utilisées pour abriter les personnes déplacées. Le mobilier et les livres scolaires ont également été détruits. L'une des tactiques des rebelles, du moins jusqu'en janvier 2000, consistait à brûler et à saccager les écoles[13].

4. Les bailleurs de fonds internationaux ont considérablement réduit l'aide à l'éducation après le coup de 1996. C'est l'une des raisons du manque chronique de manuels scolaires dans les écoles secondaires. Mais les revenus des frais payés par les parents ont également été réduits considérablement après la crise. En 1992-93, les frais d'inscription pour les

[9] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p28.
[10] Ibid, p88.
[11] "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", Rapport préliminaire, ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p51.
[12] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p85. Il s'agit du chiffre jusqu'en février 96 uniquement.

écoles primaires ont rapporté 88 millions de francs burundais, mais au cours des trois années suivantes, leur moyenne n'a été que de 47 millions de francs. En 1997-8, 83 millions de francs ont été recueillis, mais avec la sévère inflation qui règne depuis 1993, le pouvoir d'achat de cet argent a considérablement diminué[14].

5. Les effets psychologiques du conflit sur les enfants sont considérables, et nombre d'entre eux font preuve de symptômes cliniques de traumatisme. Dans l'une des écoles que j'ai visitées, 243 élèves (25 % du total) avaient perdu au moins un parent. A l'échelle nationale, le nombre de familles monoparentales a doublé après la crise[15]. Beaucoup d'enfants ont perdu d'autres parents proches également. Dans une étude menée par l'UNICEF auprès de 2770 enfants, plus de 2500 d'entre eux ont indiqué avoir assisté à des actes de violence[16]. 93 % manifestaient des troubles du comportement[17]. Ces enfants venaient des trois provinces les plus affectées (Gitega, Muyinga et Ruyigi), mais les résultats révèlent toutefois que les défis pour l'éducation au Burundi ne se limitent pas aux contributions au système, ils concernent également les besoins spéciaux des enfants eux-mêmes.

6. Il y a une autre question, mentionnée dans les documents ministériels et ailleurs, à savoir la "balkanisation" des écoles, et tout particulièrement des écoles secondaires. "La crise socio-politique qui affecte le Burundi depuis 1993 a créé un phénomène de balkanisation ethnique dans la majorité des écoles secondaires", affirme un document récent du ministère, tout en notant que les élèves ont tendance à aller dans les écoles où ils se sentent en sécurité[18].

Les effets du conflit sur les enseignants, les élèves et l'infrastructure scolaire ont été extrêmement sévères. Cependant, nombre des problèmes pédagogiques décrits dans ce rapport existaient avant la crise : le manque d'accès, la dispersion géographique des services, la qualité de

---

[13] "Neglecting Justice in Making Peace", briefing sur le Burundi, Human Rights Watch, 23 mars 2000, p4.
[14] Entretient avec un haut fonctionnaire du ministère, 26/11/99.
[15] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p81, où l'augmentation est indiquée comme étant de 7,6 % avant 1993 et de 16,8 % en 1995, sans plus de détails.
[16] "Le phénomène des traumatismes vécus par les enfants lors de la crise d'octobre 1993", UNICEF, Bujumbura, Jan 95, p8.
[17] Ibid, p10.
[18] "Politique sectorielle", ministère de l'Education, mars 99, p14.

l’enseignement, la question linguistique et le financement étaient tous problématiques avant 1993. Le conflit a sans aucun doute aggravé la situation et causé des problèmes supplémentaires. Cependant, le défi que doivent relever le Burundi et la communauté internationale des bailleurs de fonds aujourd’hui ne se limite pas à réparer et à reconstruire un système éducatif endommagé, mais à rectifier les distorsions au niveau de l’accès et à combler les carences du système qui existaient avant 1993.

L'éducation primaire

Accès à l'éducation primaire

Le Burundi compte 1467 écoles primaires[19]. Si l'on tient compte du nombre d'enseignants et des ressources, l'école primaire est de loin la base du système éducatif burundais. Mais combien d'enfants la fréquentent ? On estime à 1,1 million le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire (7 à 12 ans)[20]. Les chiffres du ministère de l'Education pour 1998-99 indiquent que seulement 37 % de ces enfants allaient à l'école[21]. En d'autres termes, deux tiers des enfants burundais en âge d'aller à l'école primaire n'y sont pas allés l'année dernière. Ceci est partiellement dû à l'énorme perturbation et aux déplacements causés par le conflit prolongé. Cependant, même lors de la dernière année "normale", 1992-93, seuls 52 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire y allaient, ce qui laisse près d'un demi-million d'enfants en dehors du système formel[22].

Taux d'abandon et de redoublement

Les chiffres du ministère indiquent un taux d'abandon de 8 % dans les écoles primaires[23]. Bien plus alarmant est le nombre d'élèves qui doivent redoubler une année scolaire. Sur les années 1 à 4, une moyenne régulière de 28 % des élèves échoue aux examens et doit par conséquent redoubler. Pour les élèves de cinquième année, ce chiffre passe à 37 %, et à 44 % pour les élèves de sixième année[24]. Les raisons de ce taux élevé de redoublement feront l'objet d'une discussion ultérieure ; il suffit de dire que ce chiffre

[19] Statistiques scolaires, année scolaire 1998-99, ministère de l'Education, Fév. 99, p2.
[20] Etude prospective: Bilan de l'éducation en Afrique, cas du Burundi, ministère de l'Education, Burundi, avril 99, p16. Il n'y a pas eu de recensement au Burundi depuis 1990. Ainsi, les chiffres démographiques sont des évaluations qui donnent une idée générale sans toutefois prétendre être exacts. Les statistiques pédagogiques sont contestables également et la fiabilité des données de 1993 à 1997 (au moins), lorsque l'UNICEF a donné une assistance technique pour améliorer le recueil des données, est pour le moins douteuse.
[21] Ibid, p46. Même si selon les statistiques ministérielles il y avait 668 000 enfants à l'école primaire en 1998-99 (60 % du chiffre de 1,1 million ci-dessus), nombre de ces enfants sont trop âgés : certains commencent l'école tard et au cours de la dernière année d'école primaire, plus de 40 % redoublent. Ainsi le pourcentage d'enfants scolarisés en âge d'aller à l'école primaire (appelé pourcentage "net") est en fait bien inférieur au chiffre de 60% généralement cité par le ministère.
[22] Ibid, p46.
[23] Ibid, p57.
[24] Ibid, p54.

représente un énorme gaspillage d'années/élèves et donc de ressources pédagogiques[25].

Le fait d'avoir à s'occuper au moins deux fois de milliers d'élèves entraînent deux autres effets : les autres enfants ne peuvent pas obtenir de place à l'école, ce qui signifie que l'âge des élèves est souvent très incompatible avec le niveau d'éducation proposé. De nombreux élèves d'écoles primaires sont en pleine adolescence. Au début des années 1990, un tiers de tous les enfants en sixième année d'école primaire étaient âgés de 16 à 20 ans, alors que l'âge normal devrait être de 12 ans[26]. Comme l'écrit un spécialiste de l'éducation au Burundi, ceci vicie tout l'enseignement et toute l'éducation, puisque l'on doit enseigner, avec des méthodes pour enfants, des jeunes en âge de se marier[27]. La situation dans les écoles secondaires est tout aussi anachronique. L'âge moyen des élèves du secondaire est supérieur de trois ans à celui de l'âge officiel pour la classe, l'élève le plus âgé de la septième année (qui commence normalement à l'âge de 13 ans) étant âgé de 24 ans et l'élève le plus âgé de la dixième année (qui commence normalement à 16 ans) étant âgé de 29 ans[28] !

La langue de l'éducation

Au moment de l'établissement de l'éducation formelle au Burundi, les cours scolaires étaient assurés en langue française. Ceci a changé en 1973 avec l'introduction d'une nouvelle philosophie pédagogique : la "Kirundisation". Cette philosophie proposait que l'enseignement dans les écoles primaires se fasse en Kirundi et que le français soit enseigné comme langue étrangère. Ce principe est toujours en vigueur de nos jours, mais uniquement durant les quatre premières années d'école primaire. Pendant les cinquième et sixième années, tous les cours, à l'exception des leçons de Kirundi, sont enseignés en français.

Plusieurs enseignants ont été interrogés pour déterminer à quel point leurs élèves comprennent le français à l'issue des deux dernières années d'école primaire. Sans exception, ils ont affirmé que les enfants comprennent

[25] Ibid, pp54 et 57 où le ministère de l'Education reconnaît ce gaspillage.
[26] Adrien Ntabona, *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, p438.
[27] Ibid, p438.

seulement “un peu” ou “très peu” de français. A Kayanza, un professeur a signalé que les enfants ne pouvaient pas comprendre les mathématiques en français ou qu’ils ne pouvaient pas s’exprimer de manière adéquate dans cette langue. Ceci a été réitéré dans une école à Ngozi où les enseignants affirment que les élèves des cinquième et sixième classes ne comprennent pas le français et qu’il fallait donc souvent les corriger en Kirundi. A Cibitoke on m’a affirmé “les enfants de la sixième année ne peuvent pas parler français. Ils baragouinent". Même à Bujumbura, où le français est parlé plus couramment, un enseignant très expérimenté partage ce point de vue. Une évaluation de 1989 sur la capacité des élèves de l’école primaire à écrire en français a déterminé que seulement “15 % des élèves réussissent a produire un message écrit correct et cohérent en langue française”[29]. On dirait qu’il n’y a eu que peu ou pas d’amélioration depuis.

Les affirmations des enseignants sont corroborées par les nombreux élèves qui redoublent les cinquième et sixième années. Comme indiqué précédemment, alors que le taux de redoublement moyen pour les années 1 à 4 est généralement de 28 %, il passe à plus de 40 % pour la sixième année. Le ministère de l’Education reconnaît le problème et affirme qu’il “peut se justifier par le recours au français comme langue d’enseignement en 5ème et 6ème années”[30]. Par ailleurs, les enseignants eux-mêmes ne parlent pas toujours bien le français. Un récent rapport de l’UNICEF signale que la plupart des enseignants maîtrisent mal le français parlé[31].

En dépit de ce qui précède, certains parents expriment depuis longtemps leur inquiétude au sujet de la Kirundisation, car ils considèrent le français comme le passeport de l’avenir de leurs enfants. Un récent document ministériel parle de la résistance des parents, surtout “l’élite” à la Kirundisation[32]. Comme tous les emplois gouvernementaux jusqu’au niveau municipal exigent le français, et comme l’obtention d’un emploi dans la fonction publique est l’ambition de nombreux parents pour leurs enfants, il n’est pas surprenant qu’il

---

[28] “Etude Prospective : Bilan de l’éducation en Afrique ; cas du Burundi”, rapport provisoire, ministère de l’Education, Bujumbura, avril 1999, p26-7.
[29] Cité par Daniel Bitagoye dans “Historique et finalités du système éducatif burundais”, 1998, p7.
[30] “Bilan de l’éducation pour tous à l’an 2000”, Rapport préliminaire, ministère de l’Education nationale, Burundi, août 1999, p54. Certains élèves restent dans l’espoir d’obtenir des grades plus élevés la prochaine fois, afin d’entrer à l’école secondaire.
[31] Daniel Bitagoye: “Document de référence sur l’enseignement primaire au Burundi”, UNICEF, juillet 1999, p20.
[32] “Politique sectorielle”, ministère de l’Education nationale, mars 1999, p9.

y ait une préférence pour le français. Le problème est qu'en conséquence, la plus grande partie de la population scolaire, qui n'a pas accès à ces postes, est forcée d'étudier dans une langue qu'elle ne comprend pas correctement. La vaste majorité des enfants sont perdants dans ce processus.

Il y a un consensus général parmi les spécialistes de l'éducation du Burundi et les enseignants selon lequel l'utilisation actuelle du français comme langue d'enseignement au cours des deux dernières années de l'école primaire empêche de nombreux enfants d'assimiler le contenu du programme[33]. Les enseignants des écoles secondaires ont ajouté que les étudiants qui entrent en septième année, la première année d'enseignement secondaire, ont un problème similaire. L'un d'entre eux a affirmé que le niveau de français des étudiants qui arrivent dans son lycée est "déplorable" (et que même après avoir quitté l'école secondaire, il n'est pas très bon). Des commentaires similaires ont été faits par les proviseurs de lycées et collèges communaux de diverses régions du pays. Il semblerait donc qu'il y ait une réaction en chaîne des écoles primaires aux écoles secondaires en ce qui concerne la compréhension du programme scolaire. Ce n'est pas une exagération que de dire qu'il y a un énorme vide pédagogique pendant les années 5 à 7 pour un grand nombre d'élèves : ils ne comprennent pas grand-chose et n'apprennent par conséquent pas grand-chose pendant ces trois années, ce qui a de sérieuses implications sur le reste de leur éducation[34].

---

[33] J'ai seulement trouvé un spécialiste de l'éducation qui n'était pas d'accord ; il pensait que le manque de compréhension du français par les enfants était exagéré. Il a peut-être raison, d'où la recommandation ultérieure d'une évaluation détaillée de cette question. Cependant, j'ai été frappé lors de ma dernière visite au Burundi (mars 2000) du peu de français que l'on parle même à Bujumbura, en dehors des groupes de fonctionnaires et d'employés commerciaux. J'ai téléphoné aux maisons de diverses personnes et plus d'une fois je n'ai pas pu me faire comprendre car ceux qui ont répondu (des enfants ou des personnes travaillant dans la maison) ne parlaient pas français.

[34] Bien qu'il n'y ait pas de place dans ce court rapport pour une discussion plus approfondie sur la langue et la culture, certains points méritent d'être mentionnés. Contrairement aux autres pays d'Afrique, il n'y a pas de problème linguistique découlant de la multiplicité des langues au Burundi. Tous les Burundais parlent le Kirundi, alors que des millions de personnes au Rwanda parlent le Kinyarwanda, une langue proche du Kirundi. Peut-être 15 millions de personnes parlent soit le Kirundi soit le Kinyarwanda, y compris des personnes au Kivu, dans certaines parties de l'Ouganda et de la Tanzanie occidentale (un fonctionnaire du ministère m'a même assuré qu'il existe une ville appelée Ulundi, près de Durban, en Afrique du Sud, où l'on parle le Kirundi !). Il s'agit d'une fondation solide sur laquelle construire une stratégie linguistique. Le Kirundi est le moyen d'expression des gens et de la nation ; son âme et sa mémoire. Pourtant, c'est une ressource gaspillée pour le moment. Le document intitulé "Education for All: In Whose Language?", de Birgit Brock-Utne, sept. 99, fait une analyse approfondie du rôle de la langue dans l'éducation, et fait tout particulièrement référence à l'Afrique. Dr Brock-Utne remarque : "Si le principal problème d'instruction des enfants africains est linguistique... alors toute l'attention des politiciens africains et l'aide des bailleurs de fonds occidentaux devraient se consacrer au renforcement des langues africaines comme langues d'instruction, surtout en matière d'éducation de base. Le concept "éducation pour tous" est totalement vide si l'environnement linguistique des débutants n'est pas pris en

Compte tenu des résultats ci-dessus, il est encourageant de constater que dans son dernier document, qui a été adopté par le Conseil des ministres, le ministère de l'Education veut que l'un des principaux objectifs d'avenir soit l'utilisation du Kirundi pendant les six années d'enseignement primaire[35]. Les imprimeries du ministère sont bien respectées et produisent des matériaux en Kirundi et en français. Toutefois, il reste à voir si les ressources nécessaires seront mises à sa disposition pour la production des nouveaux manuels scolaires en Kirundi qui seront exigés pour les cinquième et sixième années.

Le statut du Kirundi n'est pas aidé par les institutions dont on s'attendrait qu'elles en fassent la promotion au titre de langue nationale. Dès 1959, il existait un "comité d'étude de la langue et de la littérature Kirundi" qui à l'indépendance, en 1962, est devenu "l'Académie pour la langue et la littérature Kirundi"[36]. Malheureusement, cette académie n'a jamais fonctionné[37]. A l'université nationale, il existe un "Centre pour l'enseignement des langues au Burundi" (CELAB) mais il ne marche pas pour le Kirundi[38] ! Compte tenu de l'importance centrale du Kirundi dans la vie de tous les jours et pour la culture burundaise à part entière, sans parler de l'éducation, l'absence d'un institut de la langue Kirundi est une omission grave qui devrait être rectifiée le plus tôt possible[39].

---

compte" (p8). On trouve également un exemple de réflexion confuse et de mauvaise compréhension du rôle de la langue dans l'enseignement dans une proposition de projet datant de 1998 provenant d'une organisation non-gouvernementale internationale qui essaie de justifier pourquoi elle avait produit un guide éducatif sur la lutte contre le SIDA en Kirundi : "Le guide a été rédigé en Kirundi, la langue locale, pour mieux convenir au faible niveau d'éducation des participants". La raison est sans aucun doute que les gens parlent et comprennent le Kirundi, et qu'il s'agit par conséquent du meilleur moyen de communication pour cette publication. *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, propose un article stimulant sur la question linguistique au Burundi : "Les langues nationales et la construction de l'état : l'exemple du Burundi", Philippe Ntahombaye.

[35] "Politique sectorielle", ministère de l'Education nationale , mars 1999, p9.

[36] P Ntahombaye : "Les langues nationales et la construction de l'état: l'exemple du Burundi", *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, p377-8.

[37] Ibid, p378.

[38] CELAB est le Centre pour l'Enseignement des Langues Au Burundi mais il se concentre principalement sur l'enseignement du français. Il a le soutien du ministère des Affaires Etrangères français.

[39] De 1971 à 76, j'ai moi-même contribué à l'établissement d'un institut linguistique au Guatemala (Proyecto Linguistico Francisco Marroquin - PLFM). C'était un défi énorme : plus de 20 langues mayas en grande partie orales, pas d'alphabet fixe et un ministère de l'Education décidé à ignorer ces "dialectes" en faveur de l'espagnol. De nos jours, le PLFM, géré par les guatémaltèques, est une institution nationale reconnue, qui

Les objectifs changeants de l'éducation primaire

Parallèlement à la "Kirundisation" de 1973, il y a eu un nouvel élément dans l'enseignement des écoles primaires, appelé la "ruralisation". Si le but de la Kirundisation était de raviver la culture burundaise, le but de la "ruralisation" était de rendre l'éducation plus pertinente aux enfants, tout spécialement pour les préparer de manière plus efficace à la société rurale dans laquelle la vaste majorité d'entre eux allaient passer leur vie. Ainsi, alors que le Kirundi allait devenir la langue d'instruction dans les écoles primaires, les enfants apprendraient des matières pratiques comme l'économie domestique et les techniques agricoles de base.

Dès le début des années 1980, le principal objectif était d'atteindre l'éducation primaire universelle (EPU). En 1982, afin d'augmenter le nombre d'enfants dans les écoles primaires, et dans l'espoir d'atteindre l'EPU au plus tard en 1987[40], le ministère a lancé une nouvelle mesure: la double vacation. Jusqu'alors, les instituteurs des écoles primaires enseignaient une classe par jour. Dans le cadre du nouveau système, ils devaient enseigner une classe le matin et une autre l'après-midi. Ainsi, davantage d'enfants pouvaient aller à l'école sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le nombre d'enseignants ou de classes. Sur le plan de la présence scolaire, cette mesure a eu un effet impressionnant : pendant les 10 années de 1981 à 1991, les inscriptions ont augmenté de 29 % à 73 %, soit 460 000 enfants supplémentaires à l'école[41].

Même si le système à deux équipes a statistiquement été un succès retentissant, il a eu l'effet contraire sur la qualité de l'enseignement primaire. Les heures d'enseignement par élève ont diminué d'une moyenne de 26 heures par semaine à moins de 20, soit une réduction de 20 %[42]. Les différentes matières se sont vu attribuer bien moins de temps, à l'exception des mathématiques et du français, et les matières pratiques apportées par la "ruralisation" ont été les plus touchées[43]. La pratique de revoir les leçons du matin pendant l'après-midi avec son professeur, comme me l'a expliqué un membre du parlement burundais lors d'une discussion, n'était plus possible.

---

produit des matériaux dans de nombreuses langues mayas, y compris des dictionnaires bilingues, des livres de grammaire et de lecture et qui emploie des linguistes mayas qualifiés.

[40] "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", Rapport préliminaire, ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p13.

[41] Ibid, p14.

[42] Daniel Bitagoye, "Document de référence sur l'enseignement primaire au Burundi", UNICEF, juillet 1999, p9.

Par ailleurs, la double vacation imposait un fardeau supplémentaire sur les épaules des enseignants, dont la charge de travail a considérablement augmenté, leur laissant peu de temps pour préparer les cours ou corriger les devoirs. A cause de la fatigue des enseignants, ainsi que la chaleur et le bruit gênant des pluies, les classes l'après-midi étaient reconnues comme moins efficaces. Ainsi, les enfants sont enseignés en alternance, une semaine le matin et une semaine l'après-midi. Certaines écoles primaires enseignent désormais deux classes en une équipe prolongée, pour éviter le stress du système à deux équipes. J'ai visité trois classes avec plus de 100 élèves dans chacune : il est difficile à croire qu'un nombre si important d'élèves peut apprendre grand-chose. Selon l'opinion générale, le système à deux équipes fait défaut aux enfants sur le plan éducatif. Un fonctionnaire du ministère l'a résumé succinctement : "Cela a résolu un problème politique, un point c'est tout".

En vertu du système à deux équipes, l'objectif de la ruralisation est devenu impossible à atteindre : il n'y avait simplement pas suffisamment de temps pour emmener les enfants dans les champs ou leur enseigner l'économie domestique. Ce but a maintenant été discrètement abandonné, "sacrifié au système à deux équipes", comme l'affirme un rapport de l'UNICEF[44].

De nos jours, les deux principaux objectifs officiels de l'éducation primaire consistent à atteindre l'éducation primaire universelle et à avoir davantage d'enfants dans les écoles secondaires. A l'origine, il était prévu d'atteindre l'EPU au plus tard en 1987 ; cette date a été repoussée à l'an 2000 puis à l'an 2010. La question de savoir comment seront fournis suffisamment d'enseignants formés, de classes et de matériaux scolaires pour atteindre cette cible n'est pas claire. En ce qui concerne la préparation des enfants à l'éducation secondaire, comme on le verra plus tard, seulement une petite proportion des enfants peut en fait aller à l'école secondaire, car il n'y a pas suffisamment de places. Ainsi, la plupart des enfants quittent l'école primaire sans base ou sans être préparés pour le type de vie auquel ils peuvent aspirer avec réalisme. Un rapport commente que les écoles primaires se contentent de former "des chômeurs en masse"[45]. Lorsque j'ai demandé aux enseignants

[43] Ibid, p9.
[44] Ibid, p11.
[45] A Ntabona : "L'éducation aux valeurs à l'école au Burundi", *Au cœur de l'Afrique*,1/1999, p31..

ce que les enfants savaient en quittant l'école primaire, ils ont souri tristement ou ont secoué la tête.

Le programme et la gestion des écoles

Alors que les heures d'enseignement dans les écoles primaires ont été réduites, des matières supplémentaires ont été introduites. En 1989, le français comme langue étrangère a été rétabli pour la première année. Plus récemment, l'éducation sur la paix et l'enseignement sur la séropositivité et le SIDA ont été ajoutés au programme, et le ministère prévoit aussi pour bientôt l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère pendant les deux dernières années d'école primaire. Pourtant, comme l'ont remarqué plusieurs spécialistes de l'éducation, le programme des années 5 et 6 est déjà très chargé, alors il est difficile de voir comment des matières supplémentaires pourraient être ajoutées sans *augmenter* le nombre d'heures de classe. Il est aussi notoire que le programme central antérieur à 1982 n'a pas été réduit malgré la diminution des heures de cours : les élèves doivent apprendre autant qu'avant afin de réussir leurs examens (et davantage avec les nouvelles matières ci-dessus) en dépit d'avoir moins d'heures de classe. Par ailleurs, le programme avait à l'origine été conçu pour être enseigné sur une semaine de six jours, mais la semaine est passée à cinq jours en 1993. Il n'est pas surprenant que de nombreux parents se plaignent de la charge de travail excessive imposée à leurs enfants[46].

Même s'il y a 1467 écoles primaires au Burundi, il n'y a que 722 directeurs d'école[47]. De nombreuses écoles ont des écoles satellites qui leur sont rattachées ; certaines en ont trois ou quatre. Souvent, les écoles satellites sont à des kilomètres de l'école principale, ce qui rend la surveillance et le contrôle difficiles, particulièrement compte tenu du fait que la plupart des directeurs d'école n'ont pas de moyen de transport. Notre fonctionnaire du ministère a indiqué que les statistiques des écoles satellites étaient vraisemblablement de qualité douteuse puisqu'il n'était pas possible de les vérifier correctement.

[46] Daniel Bitagoye, "Document de référence sur l'enseignement primaire au Burundi", UNICEF, juillet 1999, p21.
[47] Ibid, p12, (pour 1997-98).

Education non-formelle

Compte tenu des problèmes que doit surmonter l'éducation formelle, particulièrement le fait que la majorité des enfants ne vont pas à l'école, divers efforts ont été faits au fil des années pour améliorer le taux d'alphabétisation en dehors du système. De nos jours, plus de 276 000 élèves s'inscrivent à ce genre de classes, qui sont généralement organisées par des groupes religieux[48]. De loin le plus grand d'entre eux, avec 222 000 élèves, est organisé par l'église catholique, via Caritas, par le biais de son programme "Yaga Mukama"[49]. L'éducation de base ainsi que certains enseignements religieux y sont assurés, le tout en Kirundi, sur une moyenne de deux jours par semaine. La plupart des enseignants (87 %) ne sont pas qualifiés et ne disposent pas de suffisamment de matériel pédagogique[50]. Deux évaluations, une entreprise en 1980 et l'autre en 1996, ont conclu qu'un élève Yaga Mukama de la sixième année avait le même niveau d'éducation qu'un élève de la troisième année dans une école primaire formelle[51]. Il s'agit véritablement d'un niveau de base. Les évaluations recommandent l'apport de changements au système non-formel pour qu'il soit plus efficace, et il serait utile de les mettre en pratique. Cependant, même améliorée, cette éducation non-formelle ne peut pas être considérée comme un substitut de l'éducation primaire formelle.

[48] "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", rapport préliminaire, ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p61.
[49] Ibid, p61.
[50] Professeur Jacques Niyongabo : "Evaluation des centres d'éducation de base "Yaga Mukama", Rapport définitif, UNICEF et gouvernement du Burundi, Déc. 96. Pp89-90.
[51] Ibid, p90.

L'éducation secondaire

Accès à l'éducation secondaire

L'exclusion du système éducatif burundais qui est apparente au niveau primaire augmente de manière exponentielle au fur et à mesure que les enfants grandissent. Les statistiques du ministère de l'Education pour 1998-99 indiquent que 67 000 enfants fréquentent les écoles secondaires, ce qui représente moins de 9 % du groupe des 13 à 19 ans[52]. En fait, ceci reflète une amélioration marquée ces dernières années. Jusqu'au milieu des années 90, il y avait un gros embouteillage qui empêchait l'entrée des élèves à l'école secondaire : il y avait si peu de places que seulement 10 % maximum de ceux qui terminaient l'école primaire pouvaient continuer et suivre un enseignement secondaire. Les établissements secondaires, ou lycées, étaient de bonne qualité mais coûtaient cher car ils accueillaient un grand nombre de pensionnaires. Le gouvernement burundais n'avait pas suffisamment de ressources pour construire et maintenir les lycées à l'échelle nécessaire.

Des efforts importants ont commencé à être faits en 1989 pour qu'il y ait davantage d'écoles secondaires, avec la création de "collèges communaux". Ces derniers sont construits avec la participation des parents et de la communauté et souvent avec l'aide de bailleurs de fonds. Contrairement aux lycées, ils n'acceptent pas les pensionnaires. Le ministère paie les salaires des enseignants mais pas la plupart des autres frais. Sur papier, on dirait que c'est un moyen idéal pour un gouvernement appauvri d'accroître l'accès à l'éducation pour un coût modéré, et en termes d'effectifs, les progrès ont été impressionnants. Il y avait 12 écoles secondaires à l'époque de l'indépendance en 1962, seulement 169 en 1993, mais 329 en 1998 dont 212 étaient des nouveaux collèges communaux[53]. Le nombre d'enfants dans le secondaire a également considérablement augmenté, ayant doublé en dix ans, entre 1989 et 1999, de sorte qu'environ un quart de ceux qui terminent l'école primaire poursuivent leurs études dans le secondaire.

[52] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p24-28.
[53] Ibid, p23.

Collèges communaux

Les meilleures statistiques en ce qui concerne l'accès à l'éducation secondaire masquent une multitude de problèmes. La nécessité d'augmenter le nombre d'étudiants a entraîné ce qu'un conseiller ministériel appelle "la prolifération désordonnée des collèges communaux", qui se sont multipliés sans référence au besoin d'enseignants qualifiés ou de matériaux pédagogiques[54]. Le ministère s'attend à ce que le nombre d'étudiants dans les collèges communaux double de 35 000 en 1998 à 70 000 cette année[55]. Alors que davantage de collèges ouvrent leurs portes, davantage d'enseignants non qualifiés doivent être employés pour y travailler. Ainsi, la proportion d'enseignants non qualifiés augmente : en 1995/6, 47 % des enseignants des collèges communaux n'étaient pas qualifiés, alors qu'en 1997/8, ce chiffre était passé à 67 %[56].

Un rapport ministériel fait part de son inquiétude à ce sujet, indiquant : "…un enseignant non qualifié ne peut pas dispenser un enseignement de qualité puisqu'il n'en a pas les compétences. Pour le cas des Collèges Communaux, l'ampleur du problème est très préoccupante dans la mesure où un enseignement de très mauvaise qualité a comme produit une jeunesse 'mal scolarisée et mal formée…"[57]. Dans son document récent, le ministère reconnaît "de nombreuses défaillances" au niveau des collèges communaux, parmi lesquelles un "manque au niveau du personnel qualifié aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif" et un "manque d'infrastructures adéquates, manque de matériel didactique et d'équipement" [58].

Les chiffres ministériels estiment qu'il y a un livre pour quatre étudiants dans les collèges communaux[59]. Les livres scientifiques et l'équipement de laboratoire sont encore moins nombreux. Dans une école de Ngozi, j'ai vu

---

[54] "Historique et finalités du système éducatif burundais", Daniel Bitagoye, document présenté à la table ronde sur le système éducatif, Janvier 98, p6.
[55] "Situation des collèges communaux", ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Mai 1998, p85. Ce ministère a fait fusion avec celui chargé de l'éducation primaire pour former le ministère de l'Education, plus tard en 1998.
[56] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p61.
[57] "Situation des collèges communaux", ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Mai 1998, p86.
[58] "Politique sectorielle", ministère de l'Education, mars 1999, p14.
[59] "Situation des collèges communaux", ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, mai 1998, p153.

une petite boîte en carton qui contenait la totalité de l'équipement chimique. Une visite à Cibitoke a souligné à quel point le manque de matériaux était sérieux. Nous avons pris un auto-stoppeur en route. Il s'agissait en fait du directeur d'un collège communal qui attendait qu'on le prenne en voiture, sur le bord de la route, depuis plus de trois heures. Il nous a expliqué qu'il devait aller dans une école de la commune voisine pour dactylographier des notices pour ses enseignants parce que sa propre école n'avait pas de machine à écrire. Il espérait que le trajet de retour ne prendrait pas aussi longtemps.

Lycées et écoles techniques

Dans les lycées plus établis, il y a généralement davantage de matériel et les enseignants sont mieux formés. Nombre de ces écoles sont gérées, en vertu d'un contrat avec le ministère de l'Education, par des groupes religieux, et tout particulièrement par l'église catholique. Il existe toutefois une inquiétude généralisée concernant l'éducation secondaire, à savoir le type d'éducation proposé : on se concentre fortement sur la formation scolaire/universitaire plutôt que technique ou professionnelle. Les élèves sont hypothétiquement préparés pour l'étape suivante de leurs études, l'université, plutôt que pour trouver un emploi une fois qu'ils quittent l'école. Pour ceux qui peuvent poursuivre leurs études, c'est une bonne chose, mais la vaste majorité des Burundais ne sont pas en mesure d'aller à l'université. Pour beaucoup d'entre eux, il serait plus utile de recevoir une éducation plus technique.

Il y a quelque 23 écoles techniques qui totalisent 4 800 élèves, soit juste 8 % de la population totale des écoles secondaires[60]. Ces écoles enseignent des matières pratiques comme la maçonnerie, la plomberie, la mécanique automobile et la couture. Comme dans les autres écoles, il y a souvent un manque d'équipement et une grande partie de l'équipement existant est périmé. Un rapport signale que pour ces raisons "l'enseignement reçu est souvent plus théorique que pratique"[61]. Cependant, les écoles techniques ont la réputation de permettre à leurs étudiants de trouver un emploi: 8 étudiants sur 10 ont un emploi dans les deux ans qui suivent leur départ[62]. Ironiquement, bien qu'il y ait une demande claire de personnel ayant reçu une

[60] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p50.
[61] Ibid, p71.
[62] "Burundi : Analyse globale du système éducatif", tome II, UNICEF, UNESCO, Banque mondiale, Gouvernement du Burundi, déc. 97, pXX.

formation technique, c'est une partie relativement négligée du système pédagogique. Les spécialistes de l'éducation s'accordent à dire que les écoles techniques ont besoin d'une plus grande contribution et d'une plus grande attention du ministère. Leur capacité devrait être élargie et la formation des enseignants améliorée de manière à augmenter les effectifs.

L'éducation universitaire

Le Burundi a moins d'étudiants universitaires par habitant que tous les autres pays d'Afrique[63]. Jusqu'en 1999 il n'y avait qu'une seule université, l'Université du Burundi, basée à Bujumbura et gérée par l'état. En 1998-99, elle comptait 5900 étudiants. La nouvelle université de Ngozi, dans le nord, a ouvert ses portes en octobre 1999. Il s'agit d'une université privée et payante, qui compte actuellement 434 étudiants[64], mais elle devrait s'agrandir considérablement au fil du temps.

Même au début des années 1990, avant le début du conflit actuel, la proportion des étudiants des deux principaux groupes ethniques à l'université nationale de Bujumbura ne reflétait pas la composition démographique à part entière. En 1995, une vague de tueries à l'université a entraîné la fuite de la plupart des étudiants Hutu. Même si certains sont revenus depuis, ils forment toujours une minorité disproportionnée de la population étudiante. Il n'existe aucune statistique, mais des preuves anecdotiques de plusieurs sources différentes indiquent que l'université nationale est largement une institution Tutsi, où l'on ne trouve qu'un petit nombre de Hutu et où seulement un Twa étudie actuellement. Les Hutu, de même, sont minoritaires au sein du personnel universitaire.

Il y a également un déséquilibre important dans le nombre d'étudiants provenant des différentes provinces et régions du pays. Les liens avec la province du Bururi semblent être particulièrement étroits : une seule commune de Bururi, Mugamba, fournit environ 15 % de la population étudiante totale, selon une source gouvernementale de haut niveau[65]. Un groupe de 23 Tutsi et 1 Hutu a paraît-il été diplômé récemment. Treize membres du groupe venaient de Bururi et tous ont maintenant de bons emplois, par exemple à la télévision nationale ou dans des stations de radio ou des entreprises commerciales de Bujumbura gérées par des originaires de Bururi. La plupart des membres du groupe ne provenant pas de Bururi sont des enseignants, emploi dont le salaire est bien plus bas. Une autre

[63] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p40.
[64] Chiffres de mars 2000. 50 sont Rwandais et 4 Congolais.
[65] Interviewée à Bujumbura, 20/3/2000.

personne interrogée a décrit comment au début des années 90, le ministre de l'Education, qui était de Bururi, a décidé d'attribuer une place d'étudiant en littérature aux meilleurs candidats universitaires alors que ceux de Bururi, dont les notes étaient plus basses, se sont vu attribuer des places de droit ou d'économie, les deux matières qui mènent aux meilleurs emplois dans les secteurs public et privé au Burundi.

De nos jours, l'attribution des places n'est plus l'apanage du ministre, ce privilège a été supprimé. Cependant, de nombreux Burundais pensent clairement que la connexion avec Bururi, et son élargissement au fil du temps à Bujumbura City à travers les liens familiaux, est une méthode très utile d'obtention d'une bonne éducation et d'un bon emploi à l'issue des études universitaires. La création de la nouvelle université de Ngozi est en partie une réaction aux frustrations ressenties par des personnes d'autres régions du pays qui ne bénéficiaient pas d'un accès égal à l'université nationale. Ces distorsions exemplifient le phénomène d'exclusion. L'accès à l'université nationale est le point culminant d'un problème qui tire son origine des différences d'accès à et de qualité de l'éducation au niveau primaire.

Les enseignants

La performance des enseignants est évidemment une condition indispensable à la qualité de l'éducation et le moral et la motivation des enseignants sont par conséquent de grande importance. Le statut des enseignants au Burundi a vu un fort déclin ces dernières années. Le groupe le plus important, celui les instituteurs du primaire, est particulièrement affecté. Ce sont eux qui travaillent le plus et qui reçoivent le salaire le plus bas. De nombreux enseignants du primaire gagnent moins de 20 000 francs burundais par mois, soit l'équivalent de $ 33 au taux de change officiel, mais uniquement $ 18 au taux non officiel. On m'a dit qu'un enseignant ayant 12 années d'expérience dans le primaire gagnait 36 000 francs ($ 60 au taux officiel, $ 32 au taux non officiel). Compte tenu du niveau élevé de l'inflation au Burundi au cours des dernières années, le pouvoir d'achat de ces sommes est extrêmement bas. En ce qui concerne la pression du travail, l'introduction en 1982 du système à deux équipes a considérablement augmenté la charge de travail des enseignants du primaire, et par conséquent le stress et la fatigue.

Depuis 1964, les syndicats d'enseignants font appel au ministère de l'Education pour qu'il approuve une législation de la profession, dans l'espoir d'en améliorer le statut et les conditions de travail. Ces appels sont jusqu'à présent restés sans réponse. Un document produit par les deux plus grands syndicats d'enseignants et envoyé au directeur de l'UNESCO remarque : "Actuellement la carrière enseignante est considérée plus comme une corvée qu'une vocation : on s'y engage parce qu'on ne trouve pas mieux"[66]. Un haut fonctionnaire ministériel m'a expliqué les choses de manière succincte, en affirmant qu'une carrière dans l'enseignement était considérée comme "socialement sans valeur".

Le document indiqué ci-dessus énumère certaines conséquences du statut inférieur des enseignants : certains d'entre eux quittent la profession pour prendre des emplois plus attrayants ; certains enseignants récemment formés refusent d'entrer dans la profession ; les étudiants refusent d'entrer dans les

[66] Note présentée au directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, lors de sa visite au Burundi, par les syndicats d'enseignants au Burundi, STEB et SLEB, sans date, p2. Ceci corrobore ce que m'a dit un enseignant: un élève lui aurait affirmé que seuls ceux qui ne pouvaient pas trouver un autre emploi entraient dans l'enseignement!

sections de formation pédagogique de l'éducation supérieure ; manque de satisfaction des enseignants en service, reflété par des grèves ; détérioration de la qualité de l'enseignement résultant du recrutement d'enseignants non qualifiés ; tendance de certains enseignants à prendre un second emploi pour pouvoir joindre les deux bouts[67]. Il existe un chiffre marquant datant de 1993 (avant la guerre civile actuelle et le commencement de la crise socio-économique) qui illustre l'hésitation des enseignants potentiels à entrer dans la profession enseignante : sur les 350 étudiants qui se sont inscrits à l'Institut de Pédagogie Appliquée de l'université, qui forme les enseignants du secondaire, seulement 27 avaient exprimé le désir d'y étudier. Le ministère avait incité les 323 autres à s'y inscrire[68] !

Clairement il y avait et il y a toujours une grande résistance de la part des enseignants potentiels à entrer dans la profession. Un rapport de l'UNICEF fait état de l'inévitable pente fatale créée lorsqu'il y a une pénurie d'enseignants : "Pour maintenir les classes ouvertes, l'administration centrale accepte de recruter des éléments sans qualification pédagogique à la place des lauréats des lycées pédagogiques qui refusent d'embrasser la carrière d'enseignant"[69]. Tout en décrivant la formation des enseignants du primaire, un autre article note que très souvent ce sont les élèves les plus âgés (c'est-à-dire ceux qui ont redoublé) et les moins doués qui sont envoyés au collège de formation des enseignants : "Il est difficile d'envisager avec optimisme l'avenir de ce pays quand les "élites" sont d'accord pour réserver à l'enseignement de leurs enfants les instituteurs dont les résultats scolaires étaient les moins bons à la fin du 1er cycle de l'enseignement secondaire"[70] .

Mes propres discussions avec les enseignants et les fonctionnaires ministériels corroborent le tableau dressé ci-dessus : une profession démoralisée, mal soutenue et souvent pas formée, en état de crise. Compte tenu du rôle crucial des enseignants pour instruire ceux qui façonneront l'avenir du Burundi, il faut aborder cette question dans les délais les plus brefs. Il faut également souligner le fait que les salaires des enseignants

---

[67] Ibid, p2-3.
[68] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p45-6.
[69] Daniel Bitagoye : "Document de référence sur l'enseignement primaire au Burundi", UNICEF, juillet 1999, p14.
[70] D Nsavyimana : "Comment sortir le système d'enseignement actuel de l'impasse?", *Au cœur de l'Afrique*, 2-3, 1997, p219.

devront augmenter considérablement pour que le moral et la motivation s’améliorent.

L'accès à l'éducation

Accès inégal

Les grandes différences d'accès à l'éducation sont à la base du problème "d'exclusion" au Burundi et sont l'une des principales causes du conflit. La répartition géographique des services pédagogiques fait état d'un déséquilibre frappant : il y a une grande différence entre les provinces bien desservies et celles qui ne le sont pas. Les provinces du sud et du centre sont généralement mieux pourvues que celles du nord et de l'est.

En termes généraux, beaucoup de statistiques suggèrent qu'il existe deux divisions du service pédagogique au Burundi. La première division, qui regroupe environ un tiers de la population[71], réunit Bujumbura, Bururi, Makamba, Gitega, Muramvya et Mwaro. Dans ces provinces, l'accès à l'éducation est bien meilleur qu'ailleurs. La seconde division regroupe les provinces de Bubanza, Cankuzo, Cibitoke, Karuzi, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi. De manière contestable, Bujumbura Rurale figure désormais sur cette liste suite à de récents déplacements et "regroupements" démographiques ; pourtant, certaines parties de la province, comme Ijenda, ont des écoles actives et efficaces.

En 1998-99, plus de la moitié des enseignants du primaire (6614 sur 12156) travaillaient dans la première division[72], en dépit du fait que ces six provinces ne rassemblent qu'un tiers de la population. C'est à Bururi que l'on trouve le plus grand nombre d'enseignants dans une même province : 1851. Ceci est en contraste avec le total de 1683 enseignants pour les quatre provinces de Cankuzo, Muyinga, Rutana et Ruyigi[73]. Même si la guerre a eu un gros impact sur ces provinces, les statistiques comparatives de 1992-93 indiquent une tendance similaire. Les mêmes divisions s'appliquent au nombre de classes. La première division, avec ses six provinces, compte 44 % de toutes les classes, laissant le solde de 56 % aux onze autres provinces[74].

[71] "Résultats provisoires : recensement général de la population et de l'habitation", ministère de l'Intérieur, 1990. Il n'y a pas eu de recensement depuis.
[72] "Statistiques scolaires, année scolaire 1998-99", ministère de l'Education, département de l'enseignement primaire, fév. 99, p28.
[73] Ibid, p28.
[74] "Statistiques scolaires, année scolaire 1998-99", ministre de l'Education, département de l'enseignement primaire, fév. 99, p28.

Cette division est également marquée au niveau de l'éducation secondaire. Bururi, avec 36 écoles secondaires, et Gitega, avec 35, ont plus du double du nombre d'écoles des provinces de la seconde division[75]. Et pourtant, le but des collèges communaux était de répartir de manière plus uniforme l'accès à l'éducation secondaire[76]. Sept provinces (Cibitoke, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi) n'ont pas d'école technique alors que Gitega en a six. En 1998-9, les six provinces de la première division rassemblaient 60 % de tous les élèves du secondaire (39 800 sur 66 800)[77]. La province de Bururi à elle seule compte 12 500 élèves, et Bujumbura 8700[78]. Ensemble, ces deux provinces ne représentent que 11 % de la population nationale, mais comptent 32 % de tous les élèves du secondaire. Par contraste, cinq provinces (Bubanza, Cankuzo, Karuzi, Kirundo et Muyinga) rassemblent seulement 7000 élèves du secondaire[79].

Il existe plusieurs raisons pour ces différences régionales marquées dans l'accès à l'éducation. Le fait que tous les présidents et de nombreux ministres de l'Education entre 1965 et 1993 soient originaires de la province de Bururi, au sud, est l'une des principales raisons pour lesquelles cette province, et le sud en général, sont favorisés. Au fil du temps, les liens bureaucratiques, commerciaux et personnels entre Bururi et la capitale se sont également développés. La région centrale a bénéficié d'écoles relativement tôt (Gitega était la capitale avant Bujumbura), et par conséquent la tradition pédagogique y est bien ancrée. Les gens du sud affirment que c'est à cause du manque de ressources agricoles à Bururi que les gens de cette province ont dû trouver d'autres moyens d'obtenir des emplois par le biais de l'éducation. Afin d'entrer dans l'armée, par exemple, les candidats doivent au minimum avoir fait des études primaires. Les officiers de l'armée ont besoin d'une éducation secondaire, et c'est en partie la raison pour laquelle un nombre si important d'officiers viennent de Bururi, où il y a tant d'écoles secondaires.

---

[75] Pierre Claver Sinzinkayo : "Principaux résultats de l'inventaire des infrastructures physiques, hydrauliques et sanitaires des écoles publiques du Burundi", ministère de l'Education, juillet 1998, p22.
[76] Fait noté par un rapport officiel qui affirme : "En ce qui concerne l'éducation secondaire, au lieu de rectifier le déséquilibre, les collèges communaux ont fait empirer la situation, car ils sont plus nombreux dans les régions déjà bien desservies par des écoles, où certaines communes ont 3/4 collèges, alors que d'autres n'en ont pas du tout", ("Analyse globale du système éducatif", Tome II, gouvernement du Burundi, UNICEF, UNESCO, Banque mondiale, déc.97, résumé, pXI). Bururi a des communes qui comptent 3/4 collèges.
[77] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p28.
[78] Ibid, p28.
[79] Ibid, p28.

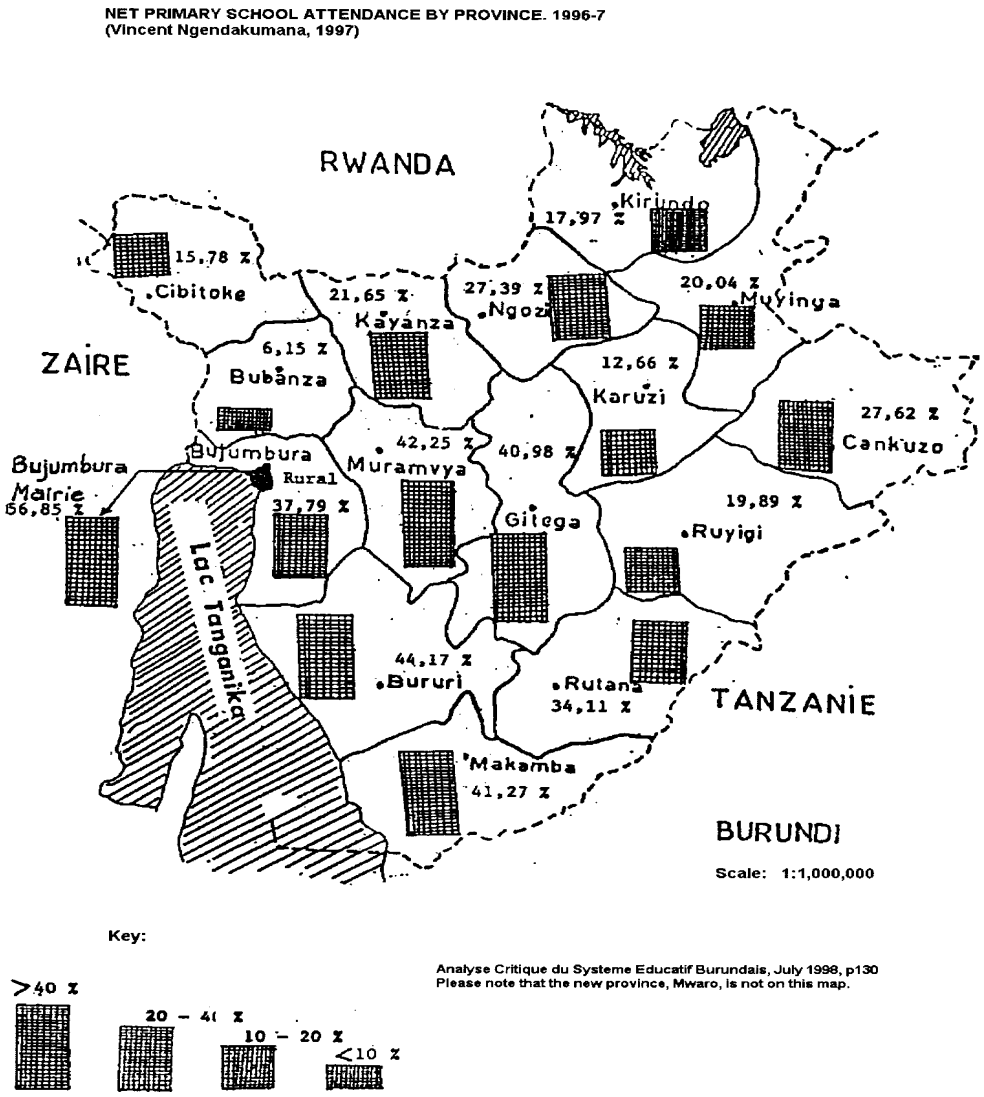

ASSIDUITE A L'ECOLE PRIMAIRE PAR PROVINCE 1996-97

(Vincent Ngendakumana 1997)

Il existe bien sûr d'autres facteurs : la présence scolaire dans d'autres provinces souffre aux époques de l'année où il y a beaucoup de travaux agricoles à faire. Un enseignant se souvient qu'une année, à Ngozi, environ 50 élèves ne sont pas allés à l'école pour passer l'examen national : ils devaient aider leurs familles à récolter la moisson. La pêche entraîne également certaines absences et à Cibitoke, il paraît que certains enfants sont appelés à laver le sable aurifère à la batée[80]. Le favoritisme dont bénéficie le sud en matière de ressources pédagogiques est à l'origine d'une profonde amertume chez les Burundais des autres régions.

Les anecdotes et les revendications abondent sur le fait que certaines régions et certains groupes puissants ont tenté de maintenir leur domination sur le processus pédagogique. Les exemples suivants ont été recueillis pendant cette recherche. Il y a quelques années, certaines épreuves d'examen étaient identifiées par les lettres "i" et "u" pour en faire connaître l'origine ethnique, apparemment en vue d'alerter les examinateurs quant à la façon dont elles devaient être notées. Cette pratique a été arrêtée. Un analyste a calculé que jusqu'à 60 % de l'argent des bailleurs de fonds destiné à l'éducation a été attribué à Bururi à la fin des années 80. Au début des années 90, certains élèves de Bujumbura, les enfants d'officiers de l'armée, ont obtenu un accès préalable aux épreuves d'examen. Ils connaissaient les réponses par cœur mais un scandale a éclaté. Jusqu'en 1992, les autorités du Burundi ont simplement refusé de donner des statistiques sur l'éducation, vraisemblablement pour éviter de révéler la portée de ces révélations[81]. L'année dernière, le ministre belge de la Coopération pour le Développement a demandé le nombre de collèges communaux à Bururi, afin d'y envoyer la quantité nécessaire d'aides pédagogiques. Il n'a jamais reçu de réponse, alors il n'a rien envoyé. Des menaces téléphoniques ont été faites il y a quelques années après la publication d'un article de journal indiquant le nombre d'écoles secondaires par province.

Les connexions dans les milieux politique, administratif et commercial qui ont contribué au traitement préférentiel de certaines provinces en termes de prestations pédagogiques existent également au détriment du groupe ethnique majoritaire. Une étude publiée il y a plusieurs années par le

[80] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p26.

FRODEBU indique la composition ethnique de tous les services gouvernementaux. La prépondérance du groupe ethnique minoritaire reflète entre autres l'inégalité des opportunités pédagogiques indispensables pour obtenir un emploi dans les services gouvernementaux.

Les inégalités historiques et actuelles au niveau de l'accès à l'éducation sont un facteur primordial du maintien des divisions qui étayent le conflit burundais. Ce n'est pas en procédant à une nouvelle attribution des ressources existantes que les différences d'accès à l'éducation seront éliminées, car il est probable que la réduction de l'accès des personnes actuellement favorisées exacerberait les tensions. Le redressement du déséquilibre doit se faire en augmentant la capacité pédagogique d'ensemble, ce qui exigera de gros investissements de la communauté internationale des bailleurs de fonds.

Distinction entre garçons et filles dans l'éducation

Depuis l'établissement du système éducatif, il y a toujours eu bien moins de filles que de garçons dans les écoles du Burundi. En 1930, lorsque l'éducation était organisée par l'église catholique, il y avait 14 700 garçons dans les écoles gérées par les prêtres mais moins de 700 filles dans les écoles gérées par les nonnes[82]. Le pourcentage de filles à l'école s'est amélioré au fil des ans, avec l'aide du système à deux équipes, lancé en 1982, qui permettait aux filles d'aller à l'école pendant une demi-journée et passer l'autre demi-journée à faire du travail domestique (!)[83]. Le taux de présence des filles, cependant, est toujours bien inférieur à celui des garçons : les derniers chiffres du ministère indiquent que 44 % des élèves d'école primaire sont des filles[84] ; dans les écoles secondaires, les filles représentent environ 30 %[85], et à l'université seulement 25 %[86]. D'un autre côté, il y a davantage de filles que de garçons dans deux secteurs particuliers : 52 % des étudiants des collèges communaux[87] et 57 % des élèves du système non-

---

[81] Cf. *Scolarisation des élites et renforcement de la conscience ethnique*, dans "Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)", édité par André Guichaoua, Karthala, Paris, 1995, p132.
[82] Theodora Nisabwe : "La scolarisation de la fille au Burundi", Bujumbura, 27/2/99, p6.
[83] Ibid, p7.
[84] "Statistiques scolaires, 1998-99", ministère de l'Education, Février 99, p2.
[85] Theodora Nisabwe : "La scolarisation de la fille au Burundi", Bujumbura, 27/2/99, p13.
[86] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p40.
[87] Ibid, "Supplément d'informations : l'expérience des collèges communaux", juillet 1999, p6.

formel Yaga Mukama sont des jeunes filles[88]. Comme suggéré plus haut cependant, ces deux secteurs proposent une éducation de deuxième classe, l'avantage pour les filles est donc moindre qu'il ne pourrait le sembler au premier abord.

La faible présence scolaire des filles par rapport à celle des garçons se justifie de plusieurs façons. Un fonctionnaire ministériel a noté le manque de modèles féminins : un seul ministre du gouvernement est une femme (de manière prévisible le ministre de la Condition Féminine) et peu de femmes ont d'autres postes élevés dans la fonction publique. "Quelles responsabilités sont données à une femme qui a eu la chance d'étudier ? Trouvons-nous des femmes administratrices, gouverneurs, chefs de projets en commune ou en province ?" demande un rapport[89]. Et puis, il y a "l'indifférence envers la validité de l'éducation pour les filles[90]. Les filles doivent travailler à la maison et même si les garçons et les filles doivent travailler dans les champs dans les régions rurales, les garçons ont priorité quand il est question d'école. Comme les filles ne peuvent pas obtenir d'emploi si elles n'ont qu'une éducation primaire, les parents ne voient pas l'intérêt de payer pour qu'elles restent assises dans une classe pendant six ans alors qu'elles pourraient travailler à la maison. Les facteurs de coût affectent également les décisions : les parents contribuent financièrement à l'éducation de leurs enfants et ceux qui ne peuvent pas se permettre de payer pour les garçons et pour les filles choisissent parfois d'envoyer les garçons à l'école plutôt que les filles.

En 1999, une branche burundaise du Forum for African Women Educationalists (FAWE) a été officiellement inaugurée. Aux côtés du ministère de l'Education, le FAWE vise à augmenter la participation des filles au système scolaire. Un fonctionnaire ministériel m'a expliqué la situation comme suit : comme les femmes passent généralement plus de temps avec les enfants que les hommes (au Burundi comme ailleurs) et qu'elles sont par conséquent plus impliquées dans leur éducation, plus les femmes sont éduquées plus elles peuvent aider leurs enfants, garçons et filles, et leur inculquer des valeurs pédagogiques.

---

[88] Rapport définitif : "Séminaire-Atelier de réflexion sur le système éducatif non-formel Yaka-Mukama", juillet 1997, p28.
[89] Theodora Nisabwe : "La scolarisation de la fille au Burundi", Bujumbura, 27/2/99, p19.
[90] Ibid, p18 sur laquelle repose le reste de ce paragraphe.

L'éducation des Twa

Les Twa constituent le troisième groupe ethnique au Burundi et on évalue leur part à 1 % de la population. Ils représentent le secteur le plus pauvre de la population. On estime qu'il y a quelques milliers d'enfants Twa en âge d'aller à l'école primaire, dont la vaste majorité ne va pas à l'école[91]. En 1998-9, l'UNESCO et "l'Association pour la Promotion et l'Intégration Socio-Economique et Culturelle des Batwas du Burundi" a aidé 684 élèves Twa à aller à l'école[92]. Cependant, le groupe Twa à part entière est très marginalisé et ses besoins éducatifs et autres exigent une attention particulière. Un rapport les appelle "les oubliés du système"[93].

L'éducation dans les camps de réfugiés

Il n'était pas possible de visiter les réfugiés burundais en Tanzanie aux fins de cette étude, mais un rapport informatif a été fourni par un contact burundais dans le pays. Ce rapport, daté de janvier 2000, indique qu'il y a un grand nombre d'écoles primaires dans les camps, pour les 330 000 réfugiés qui sont arrivés en Tanzanie depuis 1993. Beaucoup d'enseignants qui ont quitté le Burundi organisent ces écoles et y enseignent, et celles-ci sont maintenant prises en charge par la HCR des Nations Unies et plusieurs organisations non-gouvernementales. Près de 90 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire vont paraît-il à l'école, un nombre bien supérieur au pourcentage de ceux qui vont à l'école au Burundi. Il y a même une quantité raisonnable d'écoles secondaires dans les camps de réfugiés, qui ont toutes adopté le programme burundais.

L'une des principales inquiétudes des réfugiés est qu'en dépit des efforts de l'UNESCO et de l'UNICEF, le ministère de l'Education du Burundi n'a pas collaboré à l'intégration des enfants scolarisés dans les camps au système burundais. Un récent rapport sur les camps de réfugiés du district de Kibondo explique par exemple que le ministère avait certes envoyé les épreuves d'examen aux camps en 1999 et que "…les copies d'examens ont été envoyées au Burundi pour être notées en juillet 1999, rien n'a été entendu

[91] Proposition de projet, UNESCO, Burundi, juillet 1999, pl. Le nombre actuel de Twa en âge scolaire n'a pas encore été confirmé, indique la proposition.
[92] Ibid, p2.
[93] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p98.

depuis ce temps" (à la date de janvier 2000)[94]. Il y a peut-être des raisons administratives à ce problème (comment le ministère peut-il par exemple surveiller les examens qui se déroulent dans un autre pays ?), mais la possibilité de réconciliation est en train de se perdre. Un fonctionnaire ministériel de Bujumbura a spéculé que son ministère ne souhaitait pas encourager l'éducation en Tanzanie : "Pourquoi devrions-nous aider à former les rebelles ?" a-t-il demandé. Mais le manque de coopération va peut-être encourager les réfugiés, pour qui l'éducation est de grande importance, à se sentir encore plus amers vis-à-vis du gouvernement et par conséquent plus enclins à s'y opposer.

Il y a de solides arguments pour que l'éducation soit déclarée "terrain neutre" en ce qui concerne le processus de paix du Burundi. A cause de l'importance de l'éducation pour les projets de paix à long terme, des efforts sont nécessaires, du moins aux niveaux technique et administratif, pour établir des contacts professionnels entre les administrateurs de l'éducation dans les camps de réfugiés et le ministère de l'Education à Bujumbura. L'UNICEF est particulièrement bien placé pour encourager et aider ces contacts.

Comme au Burundi, le nombre de filles scolarisées dans les camps de réfugiés est inférieur au nombre de garçons. Un document indique que "... la faible présence des filles dans les écoles était partiellement due à leur taux d'abandon élevé. Dans deux camps de réfugiés burundais étudiés (Mtabila et Muyovosi), les filles représentaient ... 45-47 % du grade 1 ... (mais) seulement 32-34 % du grade 6". Dans d'autres cas, les filles réfugiées burundaises dont la situation familiale était fragmentée, par exemple les filles issues de familles monoparentales ou celles qui jouent le rôle de chef de famille, n'avaient jamais eu la possibilité d'aller à l'école. Et en général, comme un responsable d'une agence humanitaire l'a noté, "les hommes (réfugiés) et les enseignants se demandent "pourquoi les filles devraient aller à l'école ? Elles n'y vont pas au Burundi, alors pourquoi est-ce qu'elles iraient (dans les camps) ?"[95]

---

[94] Barbara Harrell-Bond, Elly Asiku, Mauro de Lorenzo, Ellen Lammers, Julius Lutaakome Kayiira : "Dan Church Aid Evaluation of the Tanganyika Christian Refugee Service (TCRS)", projet de réfugiés dans le district de Kibondo, Tanzanie, 5 au 19 janvier 2000 : Rapport et recommandations, février 2000, p27, ftnt119.
[95] Marc Sommers : "Emergency Education for Children", Women's Commission for Refugee Women and Children, 17/2/99, p16. Un autre rapport de Dr Sommers : "A Child's Nightmare : Burundian Children at Risk",

Outre ces réfugiés qui ont quitté le Burundi depuis 1993, il y aurait 400 000 réfugiés de l'époque d'avant 1993 qui habitent dans trois camps et environ soixante villages de Tanzanie. Pour cette population de réfugiés, il n'y a qu'une école secondaire, gérée conformément au système tanzanien et qui offre 80 places par an, en dépit du nombre bien plus important d'élèves souhaitant y entrer.

également publié par la Women's Commission, en mai 1998, contient une section intéressante sur l'éducation dans les camps de réfugiés : Fear and the Power of Education.

Le financement de l'éducation

Contribution du gouvernement

Quatre groupes financent l'éducation au Burundi : le gouvernement, les bailleurs de fonds internationaux, les communes locales et les parents. Le gouvernement réserve environ 21 % de son budget à l'éducation[96]. C'est un pourcentage extrêmement élevé du budget et il semble qu'il n'y ait pas beaucoup de possibilités d'expansion. En 1997, 40 % de cet argent allait à l'éducation primaire, 31 % à l'éducation secondaire et 29 % à l'éducation supérieure[97]. Compte tenu du fait que le nombre d'élèves dans les écoles primaires est environ 10 fois supérieur à celui des écoles secondaires (et plus de 100 fois supérieur à celui des universités), la proportion attribuée à l'éducation primaire est très faible et explique en partie les problèmes décrits plus haut. Un rapport ministériel, notant que le pourcentage attribué à l'éducation primaire n'a pas cessé de diminuer au cours des années 90, affirme d'un ton sec, "que c'est quelque peu en contradiction avec l'objectif de la scolarisation universelle" [98].

Pour l'éducation primaire, l'argent du gouvernement est principalement utilisé pour payer les salaires des enseignants et des fonctionnaires du ministère : 95 % du financement est réservé aux salaires ,[99] ce qui ne laisse pas grand-chose pour les autres besoins. Les nombreux autres coûts associés à l'éducation, de la construction à l'entretien des bâtiments en passant par les manuels scolaires et le matériel pédagogique, doivent être pris en charge par les bailleurs de fonds, les parents et les communes locales. Les écoles primaires que j'ai visitées ont toutes affirmé avoir suffisamment de manuels scolaires et d'aides pédagogiques (planches murales, etc.) généralement fournis par l'UNICEF et l'UNESCO ou payés avec les frais d'inscription des parents.

[96] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education nationale, Bujumbura, avril 1999, p82, chiffres pour le budget de 1999. Environ $ 40 millions.
[97] "Bilan de l'éducation pour tous, rapport préliminaire", ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p25. Le pourcentage attribué à l'éducation primaire a diminué à 37 % en 1998 (p48).
[98] Ibid, p48. La page 27 indique que la tendance au cours des dix dernières années a été de donner une proportion croissante des ressources à l'éducation supérieure, au détriment de l'enseignement primaire.
[99] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p29.

Le gouvernement contribue également à l'éducation universitaire. Les étudiants reçoivent des bourses pour payer les frais de maintenance et les bailleurs de fonds donnent une assistance technique. Les parents ne doivent pas payer de frais pour envoyer leurs enfants à l'université. Il y a une certaine ironie ici, dans la mesure où les frais d'un petit nombre d'étudiants universitaires (5900) sont payés alors que le grand nombre d'enfants (1,1 million) ayant besoin d'une éducation primaire dépend de la capacité de leurs parents à payer pour eux, comme décrit ci-dessus. La nouvelle université de Ngozi, qui est une institution privée, fait payer des frais d'inscription et d'hébergement, qui peuvent être couverts par des emprunts ou être payés directement par les familles.

Contribution parentale

Les parents doivent dépenser une partie considérable de leurs revenus pour envoyer leurs enfants à l'école primaire. Outre les frais scolaires, ils doivent payer pour les uniformes, les cahiers et les fournitures scolaires. Le coût total est estimé à plus de 8000 francs burundais par enfant par an[100], même si quelques parents affirment que le chiffre est encore plus élevé. Compte tenu du fait que près de 60 % des familles gagnent moins de 33 000 francs par an (évaluations de 1997), et que la famille moyenne peut avoir 5 à 6 enfants, le problème économique qui confronte les parents est clair[101]. Même si seulement deux enfants vont à l'école, ceci engouffre une grande proportion des revenus de la famille, dans de nombreux cas la moitié des rentrées annuelles. Bien qu'il y ait une disposition gouvernementale pour payer les frais scolaires des enfants pauvres, la majorité des parents doivent quand même payer d'énormes factures pour envoyer leurs enfants à l'école primaire.

En ce qui concerne les écoles secondaires, les parents contribuent bien plus aux frais. Les frais d'inscription à eux seuls varient de 6000 francs par an dans les collèges communaux à 15 000 dans les autres écoles secondaires. Les parents doivent également procurer les uniformes, les cahiers, les fournitures scolaires et le matériel. Pour les pensionnaires, le coût est bien

[100] Ibid, p30

[101] Ibid , p30 et 132; les chiffres sont pour les années scolaires 2 à 6. La première année est moins chère, environ 5000 francs. En 1999, après que ces chiffres avaient été calculés, les frais annuels pour les écoles primaires sont passés de 300 à 1000 par an.

plus important : il est estimé à 80 000 francs pour les lycées et à 150 000 pour les écoles techniques[102].

Les frais scolaires (primaire et secondaire) qui incombent aux parents dictent en fait le nombre d'enfants qui vont à l'école. Un rapport ministériel de 1999 affirme simplement : "En effet, le revenu moyen par habitant ne permet pas à la grande majorité des Burundais de payer les frais de scolarisation de leurs enfants".[103] En dépit de ces résultats, la politique du ministère consiste à encourager les communautés locales et les parents à prendre en charge une partie encore plus importante des frais scolaires. Les frais d'école primaire sont passés de 300 à 1000 francs en 1999 et les frais d'école secondaire ont augmenté également. Le ministère veut que les parents soient plus impliqués, financièrement et autrement, dans les écoles ; un document récent encourage "les parents et les collectivités locales à contribuer davantage au financement de l'éducation, à la construction et à la gestion des infrastructures scolaires"[104]. On rencontre le même sentiment ailleurs, dans les documents officiels, mais la question est de savoir combien les parents peuvent contribuer en espèces et en nature, en plus de ce qu'ils contribuent déjà.

Les bailleurs de fonds internationaux ont joué un rôle important dans le financement du secteur éducatif au Burundi par le passé. Cependant, après le coup de 1996, il y a eu une diminution dramatique du financement des bailleurs de fonds pour l'éducation secondaire et universitaire. L'aide internationale pour l'éducation au Burundi a été réduite de plus de 70 % entre 1990 et 1997[105]. Le rôle des bailleurs de fonds est détaillé plus bas.

Rentabilité

Une grande revue ministérielle du programme ministériel, publiée en 1999, demande si les investissements effectués dans le secteur de l'éducation ont porté leurs fruits. Il est clair, indique le rapport, qu'en ce qui concerne les

[102] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p32.
[103] Ibid, p33.
[104] "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", rapport préliminaire, ministère de l'Education nationale, Burundi, août 1999, p84. Dans un discours du 26/1/98, le Premier ministre de l'époque a prévenu que compte tenu du but d'une éducation primaire universelle en 2010 et de l'expansion de l'éducation secondaire et supérieure, "…les bénéficiaires ainsi que les collectivités locales prendront progressivement en charge une partie importante des coûts de l'éducation".

ressources investies le “système éducatif burundais est très peu rentable car il produit trop d’échecs”.[106] Le rapport (qui utilise des statistiques quelque peu différentes de celles indiquées plus haut) répertorie ainsi ces échecs :

- “Même avec l’ouverture massive des collèges communaux, 20% seulement des finalistes du primaire entrent dans le secondaire.
- Un élève qui entre en 1ère année primaire a une chance sur 1000 d’accéder à l’Université.
- Les taux de redoublement sont très élevés : 22% au primaire, 15% au secondaire et plus ou moins 35% à l’Université de Burundi.
- Les évaluations externes révèlent que le système éducatif burundais a des performances faibles. Les moyennes aux test nationaux de 10ème et de fin des humanités oscillent entre 30% et 40%”.[107]

Une réduction des redoublants entraînerait une augmentation considérable de la rentabilité, et également de la capacité du système éducatif à absorber de grands nombres d’élèves. Cependant, il ne suffit pas pour ceci d’abaisser les normes exigées pour réussir. Il faut aborder la qualité de l’éducation au Burundi, particulièrement au travers de la formation des enseignants et d’une révision du programme.

Les bailleurs de fonds

Historiquement, les bailleurs de fonds ont joué un rôle important dans le financement du système éducatif au Burundi, mais la décision de suspendre cette assistance en 1996 a eu un impact considérable sur le secteur pédagogique. Comme indiqué ci-dessus, au cours des dix dernières années, le niveau d’aide a baissé de plus de 70 %. Les principaux bailleurs de fonds sont désormais les organismes des Nations Unies, comme UNICEF, HCR et UNESCO. Le système des Nations Unies s’est concentré sur l’infrastructure de l’éducation primaire et a construit ou remis en service 150 écoles depuis 1997. Il a également fourni un certain degré d’assistance technique au ministère, comme des ordinateurs pour permettre le recueil des statistiques. Le gouvernement belge a continué de financer la construction des collèges communaux (76 ont été construits entre 1993 et 1999) et de fournir du

[105] Ibid, p27.
[106] “Etude Prospective : Bilan de l’éducation en Afrique ; cas du Burundi”, rapport provisoire, ministère de l’Education, Bujumbura, avril 1999, p83.

matériel pédagogique pour ces collèges, outre construire plusieurs écoles primaires. Les organisations non-gouvernementales offrent également un soutien modeste à certaines écoles ou provinces.

Les écoles primaires semblent avoir suffisamment de matériel pédagogique et de manuels scolaires, dont une grande partie provient de l'UNICEF. Pourtant, les bailleurs de fonds qui fournissaient autrefois les livres pour les écoles secondaires ont cessé de le faire en 1996, ce qui a résulté en une pénurie de livres à une époque où la demande ne cesse de s'accroître, avec l'ouverture de nouveaux collèges communaux. Comme expliqué ci-dessus, il y a en moyenne juste un livre pour quatre étudiants dans ces collèges. J'ai vu la bibliothèque d'un collège communal, qui ne possédait que quelques centaines de livres, toutes matières confondues. Il est difficile de comprendre pourquoi l'UNESCO n'a pas joué un rôle plus actif dans l'approvisionnement en livres.

Les grands bailleurs de fonds d'autrefois, comme l'Union Européenne, s'apprêtent à investir de nouveau dans l'éducation, mais les décisions finales dépendront d'un accès sans danger aux zones rurales pour effectuer le travail. L'Union Européenne a l'intention de payer pour la réouverture et l'équipement des écoles primaires et pour la formation continue des enseignants. A la fin de 1999, le gouvernement français a annoncé une contribution de cinq millions de francs pour améliorer l'éducation en français.

[107] Ibid, p83.

Infrastructure

L'état des bâtiments scolaires au Burundi est également inquiétant. Une grande partie des 1467 écoles primaires sont vieilles et délabrées. Les écoles de certaines provinces ont été complètement détruites pendant la crise de 1993 et bien d'autres ont été endommagées après avoir été utilisées comme hébergement temporaire pour les familles déplacées par le conflit. Il y a également plusieurs écoles temporaires qui ont été construites par les Nations Unies, avec des parois en bambou et des toitures en plastique. En juillet 1998, selon des statistiques de l'UNICEF non publiées, 92 écoles primaires n'étaient pas en état d'utilisation, 279 n'avaient pas accès à l'eau courante et près de 15 % des latrines existantes étaient bloquées ou saturées[108]. Avec une moyenne de 59 élèves par latrine, c'est un problème sérieux[109]. De nombreuses écoles secondaires, notamment des collèges communaux, sont des constructions plus récentes et donc en meilleur état. Toutefois, environ 40 % des classes des collèges communaux se trouvent dans des structures empruntées car les locaux des collèges ne sont pas encore prêts[110].

Compte tenu du but d'accroître l'accès à l'éducation primaire, le besoin d'augmenter le nombre de classes disponibles devient pressant. Le ministère de l'Education prévoit qu'il y aura plus d'un million d'enfants à l'école primaire en 2003, soit une augmentation de 50 % par rapport aux chiffres de 1999[111]. Ainsi, 4000 classes supplémentaires seront nécessaires[112]. Par conséquent, comme davantage d'enfants vont à l'école primaire, il sera nécessaire d'augmenter le nombre de places dans les écoles secondaires, et il faudra donc créer davantage de classes dans ce secteur également.

[108] Ibid, p17.
[109] Ibid, p17.
[110] "Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998, p149.
[111] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p16.
[112] Ibid, p17.

Politiques ministérielles et efforts d'amélioration de l'éducation

Les directives pédagogiques ministérielles figurent dans plusieurs documents[113]. Le document politique le plus récent, approuvé par le Conseil des ministres en 1999, encourage une décentralisation majeure de ce qu'il admet être "un système fortement centralisé (car) les pouvoirs organisationnels et de prise de décision sont délégués à différents bureaux de l'administration centrale du ministère"[114]. Les changements proposés viennent de la reconnaissance du fait que le réseau des écoles est maintenant tellement important qu'il ne peut plus être géré centralement. L'un des objectifs consiste à encourager les parents et les groupes locaux à participer davantage à la gestion de l'éducation et aux décisions financières. Ces changements sont actuellement en cours de mise en place.

Les efforts ministériels pour améliorer l'éducation ont été entravés, comme indiqué plus haut, par la volonté d'augmenter les effectifs dans les écoles plutôt que d'améliorer la qualité de l'éducation. Par ailleurs, il n'y a pas eu d'évaluation ministérielle des grandes réformes entreprises. Comme un rapport ministériel l'affirme : "Il n'existe pas au Burundi une instance d'évaluation systématique des programmes d'enseignement…Il est donc difficile d'avoir des références précises pour apprécier objectivement les programmes. Ainsi par exemple la réforme de 1973, qui était fondamentale dans le système éducatif parce ce qu'elle touchait autant les structures du système éducatif que le contenu des programmes, n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune évaluation globale et systématique"[115]. De même, l'impact du système à deux équipes n'a jamais été étudié : l'effet qu'il a eu sur la ruralisation, la rendant pratiquement impossible à mettre en pratique, n'a jamais été remis en question. Une mesure en a simplement annulé une autre.

Par le passé, la nature improvisée des décisions pédagogiques et le manque de buts éducatifs clairs ont entravé les efforts ministériels de développement

[113] On trouve les règlements des écoles primaires et secondaires, par exemple, dans le "Recueil des lois et règlements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire", ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, oct. 91.
[114] "Politique sectorielle", cabinet du ministre, ministère de l'Education nationale, Bujumbura, Mars 99, p34.
[115] "Etude Prospective : Bilan de l'éducation en Afrique ; cas du Burundi", rapport provisoire, ministère de l'Education, Bujumbura, avril 1999, p53.

d’une politique cohérente et réfléchie. Il semblerait qu’avec le partenariat interne et le FRODEBU en charge du portefeuille de l’éducation, l’attitude envers la planification de l’éducation soit en train de changer. Toutes les parties intéressées devraient veiller à encourager ce changement. Le ministère prévoit un grand séminaire sur l’éducation “Colloque 2000” plus tard cette année, qui donnera une occasion unique de faire le point de la situation actuelle et d’étudier certaines des questions d’importance critique qui nécessitent des mesures particulières.

Conclusions et Recommandations

Le système éducatif burundais est en crise, sur le plan de la qualité comme de la quantité. L'analyse ci-dessus repose sur les informations contenues dans les rapports du ministère de l'Education et sur des rapports indépendants de spécialistes de l'éducation au Burundi. Elle est corroborée par les opinions et inquiétudes exprimées par des enseignants, directeurs d'école et autres employés du secteur pédagogique au cours de ces recherches. Une grande partie des résultats est généralement acceptée. Les points suivants résument l'état de l'éducation au Burundi aujourd'hui :

- Il y a d'excellentes écoles au Burundi et de nombreux enseignants et fonctionnaires ministériels dévoués. Cependant, leurs efforts atteignent uniquement une petite proportion des enfants et des jeunes du pays.
- Une grande partie des enfants ne reçoivent pas d'éducation primaire formelle et la vaste majorité ne reçoit pas d'éducation secondaire.
- Les garçons ont bien plus accès à l'éducation que les filles, à tous les niveaux.
- Il y a un gros problème d'enseignement pour les enfants lors des deux dernières années d'école primaire et la première année d'école secondaire, à cause du changement de langue d'enseignement.
- Les grands changements de politiques au sein du système éducatif n'ont pas été évalués de manière efficace.
- Les efforts du ministère continuent de se concentrer sur la quantité (effectifs des écoles, nombre de classes construites, etc.) plutôt que sur la qualité de l'enseignement.
- Il y a un grand manque d'enseignants formés et les enseignants qui ont des postes se sentent isolés et démoralisés.
- Il y a un gros manque de livres scolaires et de matériel pédagogique, surtout dans les collèges communaux.
- Les ressources limitées et les installations inadéquates pour l'éducation technique et la formation privent le pays et l'économie de compétences pourtant très nécessaires.

- Il y a un déséquilibre marqué dans la répartition géographique des écoles à travers le pays : environ un tiers de la population bénéficie de deux tiers des services pédagogiques.
- Seul un élève sur cent qui commence l'école primaire atteindra l'université. Il y a eu des distorsions régionales et ethniques dans l'accès aux différentes universités.
- Au cours des prochaines années, il y aura une grande augmentation du nombre d'enfants ayant besoin de scolarisation, à cause de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande. Ceci mettra encore davantage de pression sur le système en termes d'enseignants, de classes et de livres.
- La qualité de l'éducation se détériorera si d'importantes ressources supplémentaires ne sont pas trouvées. Le gouvernement et les parents investissent déjà considérablement dans l'éducation, il est donc peu probable que l'on trouve les fonds nécessaires pour commencer à améliorer le système éducatif au sein même du Burundi.

Recommandations

Il n'y a pas de solution facile aux énormes problèmes que doit surmonter le système éducatif au Burundi. La communauté des fonctionnaires ministériels et des spécialistes de l'éducation est d'accord sur les principales zones d'amélioration ; cependant, même si la guerre se termine, les progrès seront très lents, à cause des ressources limitées actuellement disponibles et de l'envergure des améliorations nécessaires. Comme indiqué ci-dessus, la possibilité d'une paix durable est menacée par tout retard à lutter contre les distorsions et les carences du système éducatif. Ainsi, l'éducation doit être la priorité de financement des bailleurs de fonds. Ces fonds devront être consacrés à améliorer à la fois l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci.

Dans l'immédiat, les zones d'action exigeant le soutien des bailleurs de fonds comprennent :

- Augmentation de l'effort d'éducation (primaire et secondaire) dans toutes les régions du pays qui sont actuellement les plus défavorisées.

- Valorisation des enseignants qui travaillent actuellement dans le système par une formation continue et l'amélioration du statut de la profession enseignante.
- Evaluation par le ministère des conséquences des changements précédents dans la politique éducative, par exemple la Kirundisation, la ruralisation, le système à deux équipes, les collèges communaux.
- Revue du programme d'enseignement primaire.
- Revue de la politique linguistique dans les écoles primaires.
- Revue de la priorité à attribuer à l'éducation technique.
- Attention spéciale pour intégrer les Twa dans le système d'éducation.
- Prendre des initiatives pour attirer davantage de filles et de jeunes femmes dans l'éducation formelle.
- Coopération entre le ministère de l'Education et les écoles des camps de réfugiés.

Sur le plan du processus de paix au Burundi, le besoin le plus urgent consiste à élargir les capacités pédagogiques de manière à ce que les ressources puissent être réparties plus uniformément entre tous les groupes, sans réduire l'accès à ceux qui sont actuellement favorisés. ette question est importante non seulement en termes de possibilités pédagogiques, mais également sur le plan des divisions plus profondes qui sont sous-jacentes au conflit burundais. L'éducation est une priorité pour les enfants concernés et aussi pour le processus de paix et l'avenir du pays lui-même. La crise actuelle de l'éducation exige des mesures sérieuses et urgentes : l'éducation doit être reconnue par les politiciens burundais et les bailleurs de fonds internationaux comme un impératif de paix.

Remerciements

J'ai fortement bénéficié de toutes sortes d'aides en provenance de nombreuses personnes. J'ai fait des recherches de fond au Burundi et ne remercierai par conséquent pas individuellement les fonctionnaires, enseignants et autres : je vous suis reconnaissant à tous. Jenny Brown et Ingemar Gustaffson m'ont fait parvenir des commentaires précieux sur les versions précédentes de ce rapport, alors que mon collègue Bill Yates, qui est à l'origine de cette idée, a ajouté la perspective de paix et m'a aidé à façonner l'argument. Quatre autres collègues d'International Alert ont joué des rôles importants : Ivan Campbell m'a aidé pour la rédaction et m'a donné de l'inspiration ; Louise Franklin a surveillé la mise en page et la présentation ; Jon Burke a travaillé sur les cartes ; et Antonia Thomas s'est occupée de la distribution. Les idées, documents et/ou contacts proviennent de nombreuses personnes dont Linet Arthur, Birgit Brock-Utne, Jeff Crisp, Nick Hartley, Ben Parker, Claude Ribaux, Sharon Russell, Marc Sommers, Markus Weilenmann et Lennart Wohlgemuth. Su Braden et le regretté Robert Dodd m'ont gentiment parlé de l'importance du Kirundi, juste quelques jours avant son triste et soudain décès. Mes remerciements à tous ceux que j'ai cités ici : c'est à eux que reviennent les améliorations et à moi les imperfections et l'ultime responsabilité de ce rapport.

Bibliographie sélectionnée

"Analyse critique du système éducatif burundais", étude commandée par le Great Lakes Advocacy Network, juillet 1998

Bazikamwe, Oscar : "La planification de l'éducation", Table ronde sur le système éducatif burundais, décembre 1998

Brock-Utne, Birgit : "Education for All : in whose language?", document donné à la conférence internationale d'Oxford sur l'éducation, le 10 septembre 1999

Brock-Utne, Birgit : "Whose Education for All ? The Recolonization of the African Mind", Falmer Press, New York/London, 2000

Bitagoye, Daniel : "Document de référence sur l'enseignement primaire au Burundi", UNICEF, juillet 1999

Bitagoye, Daniel : "Historique et finalités du système éducatif burundais", document donné à la table ronde sur le système éducatif, Bujumbura, janvier 1998

Christian Aid : "Conflict in the Great Lakes : towards peace through education", Londres, 1999

Gouvernement d'Ouganda, Organisation de l'Unité Africaine : "The Empowerment of Women through Functional Literacy and the Education of the Girl-child", UNICEF ESARO, 1997

La lettre du Burundi ; divers articles sur l'éducation dans son numéro de janvier 2000

Ministère de l'Education nationale : "Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000", Rapport préliminaire, août 1999

Ministère de l'Education nationale : "Politique sectorielle", Mars 1999

Ministère de l'Education nationale, Département de l'enseignement primaire : "Statistiques scolaires, année scolaire 1998-99", février 1999

Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire : "Recueil des lois et règlements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire", Bujumbura, Octobre 1991

Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique : "Situation des collèges Communaux", Mai 1998

Ministère de l'Intérieur : "Résultats provisoires : Recensement général de la population et de l'habitation", Gitega, Novembre 1990

Niyongabo, Professeur Jacques : “Evaluation des centres d’éducation de base, Yaga Mukama”, UNICEF, 1996

Nsavyimana D : “Comment sortir le système d’enseignement actuel de l’impasse ?”, *Au Cœur de l’Afrique*, 2-3, 1997

Ntahombaye, Philippe : “Les langues nationales et la construction de l’état: l’example du Burundi”, *Au cœur de l’Afrique*, 2-3, 1997

Ntambona, Adrien : “Eduquer autrement aujourd’hui au Burundi”, *Au cœur de l’Afrique*, 2-3, 1997

Ntambona, A : “L’éducation aux valeurs à l’école au Burundi”, *Au cœur de l’Afrique*,1/1999

OXFAM/ActionAid Policy Paper : “Education for All : A Compact for Africa”, Novembre1999

“Rapport Final : Séminaire-Atelier de réflexion sur le système éducatif non-formel Yaka-Mukama”, juillet 1997

Sinzinkayo, Pierre Claver : “Principaux résultats de l’inventaire des infrastructures physiques, hydrauliques et sanitaires des écoles publiques du Burundi”, ministère de l’Education, juillet 1998

Sommers Marc : “A Child’s Nightmare : Burundian Children at Risk”, Women’s Commission for Refugee Women and Children, Mai 1998

Sommers Marc : “Emergency education for children”, Women’s Commission for Refugee Women and Children, 17 février 1999

UNICEF, UNESCO, Banque mondiale, Gouvernement du Burundi : “Burundi : Analyse globale du système éducatif”, Tome II, décembre 1997

UNICEF : “Le phénomène des traumatismes vécus par les enfants lors de la crise d’octobre 1993”, Bujumbura, janvier 1995